CONSIDÉRATIONS

SUR

L'AGRICULTURE CANADIENNE,

AU POINT DE VUE RELIGIEUX, NATIONAL ET DU BIEN-ÊTRE MATERIEL

(Extraites du "*Journal de Québec*" des mois de février, mars et avril.)

Salus populi suprema lex.

Présentées respectueusement aux honorables députés législatifs siégeant dans le comité de l'agriculture.

PAR

« UN AMI DE L'ÉDUCATION. »

QUÉBEC :

DE L'IMPRIMERIE DE A. COTÉ ET CIE.

1860.

E Pelletier, T.D. 15.
(F 137

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'AGRICULTURE CANADIENNE,

AU POINT DE VUE RELIGIEUX, NATIONAL ET DU BIEN-ÊTRE MATERIEL.

(Extraites du "*Journal de Québec*" des mois de février, mars et avril.)

Salus populi suprema lex.

Présentées respectueusement aux honorables députés législatifs siégeant dans le comité de l'agriculture.

PAR

« UN AMI DE L'ÉDUCATION. »

QUÉBEC :
DE L'IMPRIMERIE DE A. COTÉ ET CIE.

1860.

AVERTISSEMENT.

Les *considérations sur l'agriculture* ne sont point un traité spécial sur cet art, comme le titre l'indique assez du reste ; mais simplement un ensemble de motifs et de moyens propres à inviter tous les amis du pays, et surtout les hommes en pouvoir et d'influence, à relever parmi nous et à consolider sûrement la noble et vitale profession de l'agriculteur.

Entreprises uniquement en vue du bien public, ces *considérations*, mises à la portée de tout le monde, peuvent circuler dans toutes les classes, il nous semble, avec quelque utilité.

L'auteur voit avec plaisir que M. le docteur Pâquin s'est proposé de publier, lui aussi, son petit traité d'agriculture ; c'est, pour l'auteur des *considérations*, un motif d'actualité de plus. Donner ensemble au public sérieux et à la classe agricole les motifs et les principes d'une culture utile et générale, c'est, il nous semble encore, rendre un double service à la cause.

Ces petits ouvrages sur l'agriculture, étant des œuvres de propagande et non de profit pécuniaire, tous peuvent s'intéresser à les répandre. Leur prix modique leur donne entrée partout, dans les écoles et dans les familles.

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'AGRICULTURE.

I

> Il y aurait bien des heureux à faire sur la terre avec tout le bonheur qui s'y perd.
>
> CHAMFORT.

Chamfort, ou autre, qui a dit cette vérité, applicable également au bonheur temporel comme au bonheur de l'âme, n'a pas dû, après tout, se donner un grand effort d'esprit pour la trouver, puisqu'on peut dire, pour peu qu'on réfléchisse, qu'elle est à la portée de tout le monde. En effet, que l'on examine les bienfaits de Dieu en tout genre, et l'on se convaincra facilement que si le malheur règne sur la terre, au point qu'on l'y voit, c'est bien à l'encontre de la volonté de Dieu qui s'est plû à y répandre partout les bienfaits et le bonheur.

Voilà la thèse en général ; ne l'envisageons ici seulement que sous le point de vue humain, c'est-à-dire à ce point de vue qui fait comprendre que si l'homme voulait seconder les vues bienfaisantes de la Providence, même dans l'ordre purement humain, il jouirait sur la terre d'une somme de bonheur bien supérieure à celle qu'il possède. Non qu'il n'y aurait plus de pauvres ni de malheureux sur la terre, comme l'utópie du progrès indéfini le prétend, contre l'expérience de soixante siècles et contre la parole divine qui a dit : « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous ; » mais assurément la terre porterait moins de misères et de douleurs si les hommes savaient user des dons de Dieu.

A ce point de vue, disons, sans crainte de nous tromper, que l'art de l'agriculture est un de ces bienfaits du ciel qui ferait bien des heureux, si on ne laissait perdre, par l'insouciance ou l'inconduite, le bonheur pur et durable qu'il procure. Partout, mais en Canada surtout, l'agriculture est la source la plus féconde et la plus sûre de la vie des

peuples. Elle est leur vraie force, leur indépendance la plus légitime et l'un des moyens humains le plus efficace de leur vie morale, paisible et aisée.

Quant au Canada, dès l'origine du pays, l'agriculture prit droit de bourgeoisie sur le sol canadien ; témoin cet héroïsme de nos pères conduisant leur charrue ou récoltant leurs moissons tout en repoussant un ennemi implacable et barbare. Plus tard, les guerres avec les Sauvages et les courses d'exploration et du commerce étant terminées, ou limitées au besoin particulier des individus ou de certaines compagnies, il s'établit tout un système de paroisses agricoles, constituant tout à la fois et la vraie force du pays et la gloire de la religion. Alors, en effet, comme aujourd'hui, les campagnes canadiennes faisaient honneur à la vertu pour le moins autant que les villes. Pouvait-il en être autrement ? Nos pères, venus de France, avaient été choisis surtout dans ces deux nobles catégories de citoyens, savoir, parmi les hommes de religion et parmi les hommes des champs. Telles furent l'idée et l'action primitives de notre existence comme peuple. Grâce à la divine Providence et aux efforts des vrais amis du pays, elles sont demeurées telles encore jusqu'à ce jour, et assurément elles doivent demeurer telles dans l'avenir, si, comme peuple, nous ne voulons pas décheoir.

Le jour où l'on dénaturera parmi nous cette action et cette idée, le coup le plus fatal sera porté à cette nationalité catholique et canadienne-française que nous exaltons tous les jours avec raison, et à laquelle nous devons tenir, non par des mots, des fêtes et des sentiments plus ou moins sincères, mais bien plutôt par des actions en rapport avec toutes nos saines et anciennes traditions.

Or, déjà sur ce point, n'avons-nous rien à nous reprocher, rien à réformer ou à craindre ? Sans doute, la religion s'est conservée parmi nous, l'agriculture aussi ; mais, laissant de côté pour aujourd'hui ce en quoi la religion aurait droit de réclamer, comparativement à l'esprit et aux œuvres de foi de nos pères, examinons simplement si l'agriculture y a conservé son culte et ses heureuses traditions. C'est là une partie de notre histoire, à laquelle on n'a pas fait peut-être autant d'attention qu'à la recherche d'autres documents relatifs à des objets bien inférieurs à celui-là.

En ne considérant donc, d'abord, que cette volonté pri-

mitive de faire du Canada un pays essentiellement agricole, chose qu'on ne saurait nier, on peut fermer les yeux sur les fautes ou les erreurs commises plus tard par les gouvernants et le peuple lui-même, touchant cette vocation providentielle des Canadiens-Français ; vû qu'après tout, les ressources vierges de notre jeune pays, ont pu suffire jusqu'ici pour en alimenter les habitants. Mais les choses ont changé. Aujourd'hui, les Canadiens-Français, par eux-mêmes et par le concours de l'immigration étrangère, sont devenus un peuple qui veut grandir, être fort, prospère et honorable. Au milieu de cet amalgame de populations, les Canadiens-Français veulent et doivent garder leur nationalité et le sol qui les a vus naître. Eh bien ! il n'y a pas d'autres moyens de parvenir à ce but que de rentrer franchement et décidément dans les conditions natives qui les ont faits ce qu'ils sont. Qu'ils soient donc d'abord toujours religieux et moraux, ils seront respectés et heureux ; qu'ils se livrent fondamentalement à l'agriculture, ils seront forts et prospères. C'est dans les champs qu'est la santé, la vigueur, la ténacité au travail dur et constant ; c'est dans les champs qu'est la vie paisible et tous ces précieux avantages de l'esprit et du cœur que procure une honnête médiocrité. C'est dans nos campagnes que se conservent, mieux qu'ailleurs, les saines traditions de modestie, de modération, d'obéissance paternelle, religieuse et civile ; c'est là qu'on aime à retrouver encore l'antique et belle simplicité des mœurs et des habits, la sincérité dans le langage, la justice et la bonne foi dans les transactions. C'est à la campagne que se pratiquent, mieux qu'ailleurs, ces devoirs mutuels de respect, de déférence, de cordiale hospitalité dans les rapports des citoyens entr'eux. C'est là qu'est encore la vraie fraternité, la vraie égalité, la vraie liberté. D'après l'inspiration de la religion comme de la nature, on y est frères de cœur et pour rendre service, et non frères par emphase ou par intérêt ; de même, on se fait aisément l'égal de tous, et tous peuvent nous traiter sur le pied d'égalité par une humilité en quelque sorte naturelle, qui fait que la vie est sans gêne et le cœur toujours libre de s'épancher pour témoigner des égards et exercer la bienfaisance, et voilà en même temps la vraie liberté, travestie aujourd'hui en marotte ou plutôt en mégère. La vraie liberté règne à la campagne pour mieux assurer tous les autres de-

voirs, plutôt que pour les discuter, les calculer et les contester. Liberté de faire le bien, d'être présent à toutes ses obligations comme à tous ses droits et à ses jouissances légitimes, voilà la liberté chrétienne et la seule vraie. Avec elle, tout prospère, et l'image la plus parfaite du bonheur pur qu'elle procure n'a eu de réalité que dans le séjour riant et béni de l'Eden, et elle n'aura de fin éternellement réelle que parmi les habitants de la cité de Dieu. L'homme a commencé dans les champs. Ils étaient pour lui un paradis aux jours de son innocence. Ils le redeviennent en quelque sorte quand l'homme vertueux et pénitent les habite. N'oublions jamais les conditions divines de notre origine, et nous aurons le plus haut motif moral d'aimer les champs. Viendront ensuite par surcroît le profit et les agréments matériels de la vie champêtre. Voilà pourquoi les poëtes, les philosophes et les moralistes de tous les âges ont célébré tour à tour, et chacun dans leur genre, ce qu'ils ont appelé le bonheur des champs, le charme de la vie champêtre. *Beatus ille qui procul negotiis....*

Hélas! sans doute, les passions humaines, qui se font un droit de bourgeoisie partout, n'ont pas toujours respecté le sanctuaire agreste du laboureur. En nos jours surtout de lucre et de luxe, d'ambition et de vanité, de matérialisme et d'orgueil, comment les campagnes pourraient-elles se garder de la contagion, comme en ces jours plus calmes où les produits frivoles de certaines industries leur étaient ignorés? Cependant, aujourd'hui même, qui osera prétendre que le déficit moral de la vie des champs l'emporte sur celui des villes et des grands centres de l'industrie et du prolétariat? De tout temps, les cités ont corrompu la campagne; mais aujourd'hui surtout que la facilité des communications, la séduction du travail industriel, le goût effrené de la spéculation et d'une aisance fastueuse, attirent à la ville plus que jamais les esprits trompés, vains ou légers, il serait grand temps d'arrêter le torrent. Et comment mieux le faire si ce n'est en relevant le mérite, les jouissances et les profits de l'agriculture, qui incontestablement met à l'aise ceux qui s'y adonnent franchement, qui les moralise, qui les fait heureux et honorés.

Il faut donc bien y songer. Mais il est une autre considération qui s'ajoute à celles-ci d'une manière rigoureuse et pressante. Les temps semblent encore arrivés, d'après ce

qui vient de se passer dans la province supérieure, qu'un esprit trop général d'hostilité religieuse et politique tend à nous appeler de nouveau, nous Canadiens-Français catholiques, à veiller de près, et à défendre fort et ferme nos usages, nos mœurs, nos dogmes, nos lois, notre langue et nos droits ; en un mot, nos foyers et la patrie tout entière. Pour cela il faut de l'ensemble, non par la voie des armes, mais un ensemble de voix, de talents, de dévouements, un ensemble d'action et de toutes sortes de moyens légitimes et pacifiques. Point d'émeutes ni d'insurrections, mais des *associations de secours*, des écoles utiles et générales, des journaux *ad hoc*, ainsi que des fermes, des expositions, en un mot, de paisibles croisades pour arriver à la vraie possession du sol par l'art de le cultiver. Ainsi, combattre, comme toujours, des ennemis politiques plus voués que jamais peut-être à notre perte, sans doute c'est là un rôle, ou plutôt un devoir urgent et indispensable. Etendre et ranimer la foi religieuse, propager son esprit et ses œuvres, c'est prendre tout mal moral et social dans sa racine, et c'est lui appliquer le plus sûr des remèdes. Conserver à l'éducation de la jeunesse la force et les développements qu'elle a pris, c'est assurer aux générations futures, comme aux enfants de l'époque, une des meilleures garanties de vitalité et de nationalité. Donner à l'industrie et au commerce une part d'activité proportionnée au degré de leur importance respective dans la vie matérielle, c'est comprendre les besoins de tout ordre dans la vie des peuples. Enfin, fournir à l'Etat des soldats de la science et de l'épée, c'est vouloir sûrement conserver dans un pays ce qu'il a de plus cher et de plus sacré. Mais il y a une base commune à tout cela, un point d'appui général, pris dans l'ordre humain, il est vrai, mais tout puissant, on peut dire, puisqu'il est le champ clos où tout les autres soutiens de la société opèrent et se meuvent avec efficacité.

En effet, à commencer par le véritable point de départ, dans la constitution sociale et politique des peuples ; c'est-à-dire, à commencer par la religion, aurait-elle, au milieu de nous, l'éclat et l'ascendant qu'elle possède heureusement pour le bien de tous, si, infidèles à leur vocation agricole, les Canadiens-Français s'appauvrissaient généralement dans les chances hasardeuses de l'industrie et de la spéculation,

de manière à ne pouvoir plus se conserver au milieu d'eux des pasteurs indépendants et vertueux ? Ceux-là donc étaient bien mal inspirés à l'égard de leur patrie, qui, jusqu'à l'année dernière encore, ont crié et fait crier, en quelques coins du pays, contre la dîme due au clergé. Quand il n'y aurait plus de dîmes à payer, tradition si honorable de nos pères, notre agriculture en serait-elle plus avancée ? D'abord, chez un peuple vraiment catholique, la part du prêtre, les prémices levées par l'ordre de Dieu même, pour le soutien de la tribu sacerdotale, sont un gage de bénédiction pour le peuple et ses moissons. Que le soin du clergé passe en d'autres mains, vos terres seraient-elles moins exemptes d'un tribut analogue aux dîmes ? Et ce tribut vous sera-t-il moins léger ? Mais, heureusement, on a compris généralement que ces inspirations malsaines, au sujet des dîmes, avaient un autre but que la protection des produits du sol. C'est au prêtre, comme prêtre, qu'on en voulait ; la vérité s'est fait jour, et le cœur catholique du Canadien a rejeté l'astuce de ses faux amis. Cette ruse grossière a son pendant, aujourd'hui en Europe, au sujet de la nationalité. Le Pape, le souverain prêtre, menace d'être démoli, s'il pouvait l'être, sous prétexte qu'il nuit à la nationalité italienne. Dans notre pays, on voulait faire croire que le prêtre est une nuisance au progrès du sol : ôtons donc le prêtre, ou livrons-le, pour le soutien de sa vie matérielle, aux chances aventureuses d'un gouvernement étranger à la foi du peuple et à la foi du prêtre. Eh, bon Dieu ! pour le dire en passant, qui donc remplacerait, dans nos campagnes et ailleurs, le pasteur des âmes, cet œil de Dieu, ce magistrat des consciences, ce père de tous ? Et de quel secours serait-il, de quel respect jouirait-il, si son indépendance allait s'engouffrer avec tant d'autres dans les coffres publics ? C'est un des caractères des fausses religions et des sociétés catholiques non encore dépouillées des préjugés du jour et de certaines erreurs invétérées, d'avilir le prêtre sous prétexte de le protéger ; ou de venir en aide au citoyen en le débarrassant, dit-on, des soins matériels du prêtre. Or, sachons-le pour toujours, c'est de la mission spirituelle du prêtre dont on veut le plus souvent débarrasser le citoyen.

II.

Ne repoussez pas les bienfaits
de la Providence.
Sentence d'un Campagnard.

Il est encore une autre raison puissante de nous adonner à la culture du sol. Qui nous assure que nous ne deviendrons pas les fermiers et les domestiques d'une race étrangère dans notre propre pays, si nous négligeons notre vocation agricole ? C'est bien assez déjà que tant de milliers de Canadiens-Français, indignes apparemment de vivre heureux et honorés au soleil de leur belle patrie, se soient faits les hommes de peine et les serviteurs méprisés du peuple voisin. Les vrais possesseurs du sol, les vrais maîtres d'un pays, sont ceux qui se l'approprient par le travail et par leurs sueurs ; qui y attachent tous leurs intérêts, qui ont là leurs demeures, leurs joies et leurs peines ; qui y élèvent leurs familles, y passent leur vie et y attendent la mort. Là est le monde pour eux, et ce monde suffit à leur ambition. Qu'un gouvernement sage les protége dans leurs intérêts généraux et privés, il aura en eux la moëlle de l'Etat. Arrivent des jours malheureux ou l'Etat a besoin de bras ; arrivent ces temps de trouble intérieur où les hommes de paix sont si nécessaires ; c'est dans les populations rurales que vous trouverez également, selon la circonstance, et des soldats robustes et généreux, et des esprits calmes et sûrs. Ces deux moyens de défendre son pays et de lui être fidèle se trouvent naturellement dans le cœur du laboureur plus que dans toute autre classe, par la raison que le peuple des champs connaît mieux que personne le prix du sol qui le nourrit et qui soutient l'Etat. Là donc est l'appui le plus fort et le plus vrai du patriotisme. Là ne sont point ces tribus nomades de l'industrie et du commerce, lesquelles changent de patrie comme elles changent de comptoirs. Il est donc du devoir d'un gouvernement sage, nous le répétons, de tout faire pour protéger avant tout cette classe agricole, nourricière du pays, mère du commerce et de l'industrie, toute puissante en quelque sorte, mais nullement à craindre tant qu'on lui laissera sa foi, ses mœurs, ses habitudes pacifiques et ses traditions honnêtes. C'est alors qu'elle offre la plus forte garantie humaine de la nationalité, parce qu'elle est, dans ces con-

ditions, le boulevard naturel de la propriété, l'une des bases inébranlables de l'autonomie d'un peuple.

De tout temps il en a été ainsi. Les plus beaux courages, les plus nobles âmes, les plus hardis défenseurs de la patrie se sont vus dans les champs. Rome ancienne y avait ses consuls, ses dictateurs, ses héros et ses meilleurs soldats. On peut dire aujourd'hui, si la diplomatie et la fausse sagesse du jour savaient se taire un moment, que c'est du fond des campagnes de Rome et de l'Italie centrale que sortiraient bientôt, par le patriotisme bien entendu des paysans, les phalanges fortes et sûres qui rétabliraient la paix de l'Europe et le salut du monde. Les révolutionnaires indigènes et étrangers qui oppriment depuis trop longtemps cette terre illustre à tant de titres, ne tiendraient guères devant ces propriétaires du sol, ces vrais maîtres du pays, ces vrais représentants de ses droits et de ses aspirations. Ces hommes braves autant que sujets fidèles, ne demandent qu'on les laisse faire. Ils guériraient pour toujours peut-être leur patrie, sans beaucoup de ruine ni de sang, de la lèpre socialiste qui la dévore.

Non, certes, ce ne seront jamais les populations des champs qui mettront en doute les droits sacrés de la propriété pour faire du socialisme et de la révolution ; à moins qu'on leur infiltre violemment le *virus* affreux de cette maladie du jour. Au contraire, elle semble s'acclimater naturellement dans les régions industrielles et ouvrières. Encore une fois, les cultivateurs connaissent trop bien ce que leur coûte et ce que leur vaut la propriété pour ne la pas croire exclusivement à eux par toutes les lois divines et humaines. Dieu, ils le savent, bénit et consacre tout travail fait selon ses commandements ; or, le travail des champs a pour lui cette condition depuis l'origine du monde, et Dieu a donné charge aux gouvernements humains de veiller à ce que ce travail, ainsi béni et consacré, reste à celui qui l'a fait.

Une autre considération sur laquelle il faut revenir, en parlant d'agriculture, c'est cette moralité canadienne tant vantée, qui, par le fait du régime commercial et industriel, s'il est poussé trop loin, ajoutons-y le régime constitutionnel, s'il n'est ramené à l'ordre pour la conscience et la loi, sera bien vite peu en harmonie avec

notre vocation agricole, et, partant, avec la douceur, la simplicité et l'honnêteté des anciennes mœurs canadiennes. Déjà, on peut le dire tout haut afin que tous y portent la main dans la mesure de leurs facultés, déjà le mal a envahi parmi nous ce beau domaine de la conscience publique, et a entaché cette gloire la plus pure qu'un peuple sage puisse ambitionner.

En effet, qui ne se plaint aujourd'hui, à la campagne comme ailleurs, du manque de bonne foi, de l'esprit de cupidité, de l'invasion d'un luxe insensé et ridicule ? Qui donc n'apercevrait pas le déplacement des conditions sociales et les premiers symptômes de cette fièvre d'activité, de cet *orgueil de la vie*, qui règne si haut ailleurs et qui semble annoncer qu'on ne se fie plus à Dieu, avec le concours des forces humaines, mais à soi seul pour subvenir aux soins temporels de la vie ? Que cet étrange déréglement existe plus ou moins invinciblement dans les villes et dans les grands centres industriels, hélas ! ce n'est que trop vrai ; mais qu'il envahisse la vie des champs, la famille du laboureur, l'égalité fraternelle et la médiocrité heureuse des populations rurales, voilà un mal sans remède si on ne s'y oppose fermement et à propos. Qu'on laisse acclimater partout cette déchéance morale, le Canada catholique-français n'ira pas loin dans son désir de vivre à l'état de nation. Car ce n'est point le luxe, la soif des richesses, la fraude et l'injustice, l'ambition et l'orgueil qui nous ont faits un peuple viable, digne d'attention et de respect ; mais bien l'esprit et les œuvres d'une foi sincère avec le courage et les autres qualités naturelles dont nous avons hérité de nos pères.

Mais, diront quelques-uns, c'est la religion et non l'agriculture qui fait les mœurs et qui les conserve. Sans doute ; mais, humainement parlant, il n'en est pas moins vrai qu'un peuple qui a pour vocation un genre de vie simple et laborieux y trouve une grande ressource pour sa vertu, de même que tout homme qui, s'étant adonné à une vocation paisible et exempte des séductions ordinaires à d'autres états, opère plus facilement son bonheur ici bas et son salut éternel que s'il abandonnait cet état qui lui convient pour se lancer dans une carrière bruyante, affairée, ou fertile en moyens de perversion.

Qu'il y ait, après cela, dans cette grande et notoire vo-

cation du peuple canadien pour la culture du sol, une partie de ses membres qui exercent par goût et entraînement naturel des genres de vie différents ; par exemple, le commerce, l'industrie, les arts libéraux, les lettres et les sciences, c'est chose voulue par Dieu même, et par conséquent ces états divers sont aussi de véritables vocations ; mais ce n'est pas là la vocation générale du peuple, ni la force physique, politique et morale de la nation. Ce n'est pas là le peuple. Dans les hommes de lettres et de science, s'ils sont religieux et moraux, nous avons bien la tête de la nation ; mais le corps, c'est le peuple ; et à ce peuple, il faut une vocation : or, celle des Canadiens-Français, ce doit être la culture du sol magnifique que la Providence leur a donné. Il l'a reçu pour lui et les générations futures, qui se succèderont d'âge en âge dans son sein. S'il abusait de ce don, il mériterait bien l'asservissement et la misère dus à sa négligence, à son ingratitude, à son infidélité envers Dieu.

Quand donc chaque classe sera à sa place, parmi nous, avec ses vertus et son aptitude, il y aura une nation. La vouloir autrement c'est vouloir se faire utopiste dans le genre du siècle, qui remodèle tout en dehors des lois de Dieu et de la nature. Voyez l'esprit moderne faire de nouveaux peuples avec les Italiens, vieillis depuis tant de siècles dans leurs habitudes, leurs lois, leur religion ; dans tout ce qui constitue un peuple. On les veut façonner à la mode du jour. Pour cela, on a imaginé qu'ils souffraient de n'être pas au niveau des nouveautés politiques de l'époque. On leur a envoyé des pédagogues bibliques, révolutionnaires et constitutionnels. On leur a fait croire qu'ils n'étaient pas libres, parce qu'ils ne se croient pas en droit, comme ailleurs, de chasser leurs princes ou de les tuer. On leur a appris à fouler aux pieds tout principe qui ne vient pas de la souveraineté aveugle du peuple : sophisme qui tiendra toujours les sociétés à deux doigts de leur ruine, tant qu'on aura en tête d'en faire une vérité. Enfin, on les a initiés aux douceurs du régime révolutionnaire. Qui maintenant osera dire qu'ils ne sont pas plus heureux, puisqu'ils ont acquis le droit à la guerre civile, à l'irréligion, à l'immoralité, au paupérisme, etc., etc. ? Il est vrai qu'en compensation, l'industrie et la spéculation fiévreuse, fertile en richesses exclusives et en faste insolent,

feront parler d'eux comme d'un peuple grand et fort. Ce peuple aura désormais ses révolutions périodiques, ses trônes renversés, ou sa république sanguinaire, ses prêtres exilés, ses églises profanées et ses champs si fertiles abandonnés pour la science de l'épée et de l'émeute. Voilà la recette du jour pour démolir les sociétés et les nationalités. Elle n'est pas enviable, après tant d'exemples que nous avons sous les yeux. Un peu moins de vanité et de bruit sied à tout le monde, aux peuples comme aux individus. Pourvu qu'on soit heureux dans la vertu, l'ordre et les choses nécessaires à la vie, cela doit suffire à tous : et ces trois choses, d'ailleurs, augmentent d'elles-mêmes, et forment le vrai progrès chrétien et sensé, tant qu'elles fonctionnent dans les conditions de la Providence et de la nature vraie des choses. C'est là le type divin et parfait de l'état social et de toute nationalité qui veut vivre.

Les créations politiques du jour sont éphémères comme lui. Rappelez vos souvenirs, génération de l'époque, ou lisez l'histoire contemporaine. Voyez combien durent, combien sont heureuses, morales, exemplaires, ces créations constitutionnelles, républicaines ou révolutionnaires, appliquées forcément à des peuples vieux de huit, de douze ou de quatorze siècles. On pense ingénuement que ces peuples sont devenus trop vieux, qu'ils n'ont jamais eu de constitutions, ou que ces constitutions sont tombées de vétusté. Erreur. C'est à Dieu d'effacer de la surface de la terre les peuples trop vieux, et non aux fabricants de constitutions éphémères ou turbulentes. Hélas ! on ne sait plus qu'il y a, pour le bonheur et le maintien des Etats, des choses *fondamentales* auxquelles l'homme n'a jamais le droit de toucher. La constitution des peuples, dans ses conditions *essentielles* et longtemps expérimentées, appartient à cet ordre de choses sacrées dont Dieu se réserve la maîtrise ; c'est l'arche sainte : tous les Oza qui y portent témérairement la main ont à craindre un châtiment qu'on a déjà vu souvent depuis cet imprudent zélateur. Aujourd'hui, c'est à Napoléon III d'y voir, lui qui semble vouloir refondre l'Europe entière dans le moule d'où il est sorti lui-même.

A ce point de vue de la vocation, l'histoire sacrée et profane constate que la vocation temporelle de la race humaine toute entière a été, dès l'origine, la culture des champs *à*

la sueur de son front. Châtiment et source de vie tout à la fois, l'homme a persévéré plus ou moins fidèlement dans ces deux conditions de salut temporel et éternel. S'il pouvait y manquer totalement, il irait tout droit à une double ruine. S'il n'y dévie qu'en partie, soit comme peuple ou comme individu, il ne laisse pas que de priver la société ou soi-même d'une ressource matérielle inépuisable, mise sous sa main par Dieu même. Or, la sagesse et la religion disent : *Ne repoussez pas les dons de Dieu :* ce dont l'homme rendra compte à ce Souverain juge.

Les autres vocations particulières dont nous avons parlé étant nées de cette grande vocation primitive, lui sont ainsi naturellement secondaires. Elles vivent d'elle matériellement, mais celles-ci, quoique secondaires, lui rendent en quelque sorte la vie : elles l'éclairent, elles la guident, elles la conservent, elles la réjouissent ; bien plus, elles la défendent et la sauvent : et tout cela, par les diverses ressources que chacune d'elles possède. Delà les vocations du soldat, des lettrés, des artistes, du marchand, de l'industriel, du navigateur et le reste. Tout le secret du bonheur social est de conserver une sage harmonie entre toutes ces vocations particulières et la vocation générale du peuple. Que tout le portent vers cette vocation qu'il a reçue de Dieu et de ses pères, et qui lui est propre à tant d'autres titres, voilà le fondement de l'édifice. Pour le compléter et le soutenir à jamais, pour l'embellir et en faire un séjour aussi agréable que durable, viennent les autres vocations, chacune avec son talent, sa vertu et ses ressources. Alors, voilà une nation, homogène en principes et en pratique comme par les liens du sang.

Aujourd'hui que tous les principes sont ou contestés, remodélés ou renversés, et que toute vocation en général, chez un trop grand nombre d'hommes abusés, est prise comme tant d'autres vérités sociales et sacrées pour une vieillerie du temps passé, la société souffre par tous les endroits. Dieu, on dirait, n'est plus le Dieu des nations, des gouvernements, des familles, des états divers de la société. A peine bientôt si l'homme individuel le souffrira au fond le plus caché de sa conscience. Non seulement on veut tout faire sans lui, dans l'ordre temporel, mais il semble qu'on ne veuille pas même avoir l'air de penser au besoin qu'on a de son intervention. C'est l'esprit du siècle, impossible de

le nier. De la tête aux pieds, la société en est gangrenée. L'Italie est là aujourd'hui pour le prouver encore une fois ; et l'Europe, docile depuis soixante ans à cet enseignement néfaste, ne sait que s'abstenir. Tout l'ordre divin qui doit régir avant tout la société, y est *nationalement* méconnu ou interverti. C'est le cas de dire, ou jamais, attendez, messieurs, *Dieu n'a pas abdiqué !...* Vos congrès illusoires, vos alliances et vos batailles ne lui font pas peur. Que de fiers potentats ont déjà abdiqué avant lui ! sans compter ceux que la génération actuelle a vus et verra encore si le char social et politique continue à courir hors des voies chrétiennes, au risque de tout rompre.

On a tant voulu, depuis trois siècles, par l'hérésie, le schisme et le philosophisme, assurer à l'esprit humain une indépendance sans limite, que sautant par-dessus tout obstacle et toutes barrières, il est devenu un cheval fougueux et ingouvernable. Dans les choses mêmes de raison et de simple bon sens, ce qu'on appelle l'opinion publique n'est plus souvent que la folle de la maison ou une tyrannie aveugle. Voyez-là faire. Elle s'empare aujourd'hui d'une idée *à priori*, et de suite elle l'élève à la plus haute puissance ; sans se donner le souci d'en examiner ni l'origine, ni la légitimité, ni les résultats. Demain, elle détrônera *à priori* aussi cette idée pour en élever une autre sur le pavois ; ou bien, toutes deux, luttant à mort entr'elles, diviseront les citoyens pour n'aboutir qu'à un vain son de paroles, ou à des exploits à coups de poings, de stylets ou de canons. L'histoire, dit-on, pour fiche de consolation, enregistrera ces hauts faits ; la postérité la plus reculée les tambourinera, et tout le monde, glorieux de faire si longtemps parler de soi, demeurera content..... jusqu'à la prochaine tempête. Ah ! que Dieu nous préserve de ces pompeuses folies et de ces misères sociales ? Le moyen, c'est d'aller plus simplement, et partant plus heureusement. Pour nous, Canadiens-Français et catholiques, c'est de conserver nos principes, nos traditions, et surtout aujourd'hui celle de l'agriculture. Celle-ci est à améliorer, et voilà tout. Du reste, elle est née avec nous, comme peuple, et elle porte en elle-même, comme nous l'avons dit, ses conditions de paix, d'honneur, de moralité, de courage et de vrai patriotisme.

Ce n'est pas tant de nouvelles découvertes ni de nou-

veaux plans qu'il faut, pour le bien de notre agriculture, que des vues d'ensemble pour infiltrer dans l'esprit du peuple canadien le goût de ce premier des arts utiles, et déterminer une prompte et générale efficacité dans ses opérations. C'est un élan qu'il faut créer pour l'avantage de ceux qui souffrent. Comme M. Drapeau, notre point de départ à nous, *c'est du secours aux pauvres* avant tout, afin d'en faire autant que possible d'honnêtes cultivateurs, au lieu d'artisans et de journaliers sans ouvrage ni avenir. Pour atteindre ce premier but, il faut une éducation agricole simple, mais générale. Les riches pourront toujours se procurer de hautes écoles d'agriculture, comme déjà ils ont l'avantage de placer leurs enfants dans nos hautes institutions littéraires. C'est ainsi que nous aurons, pour toutes les classes et pour tous les besoins de notre société, un vrai cours complet d'éducation. Inutile avec cela d'aller à l'étranger chercher des écoles et des connaissances faciles à créer et à trouver chez soi. La jeunesse ainsi restera au pays pour sa vie intellectuelle et matérielle.

III.

> " Qui veut la fin doit vouloir les moyens."
>
> *Vérité populaire.*

Il doit être reconnu que l'agriculture et la colonisation sont aujourd'hui dans le vœu du peuple comme dans l'esprit de tous ceux qui savent penser utilement pour le bien du pays. La Providence sert admirablement cette terre privilégiée du Canada. Pour notre part, depuis que nous sommes en état de juger sérieusement des choses, nous avons pu observer facilement cet œil de la Providence qui veille sans cesse sur les Canadiens-Français ; et ce secours à point qu'elle ne manque pas d'envoyer dans des moments de crises ou de dangers sérieux.

Quand la prospérité nous gonflait un peu trop de notre suffisance nationale, et que ce mal allait à la ruine de nos intérêts politiques comme de nos traditions les plus saintes, Dieu nous envoyait l'épreuve et l'expiation dans les suites malheureuses de nos dissentions civiles. Plus tard, le luxe et la vie trop libre voulant déborder, Dieu nous envoie de

mémorables incendies pour nous ramener à nos anciennes mœurs plus sages et plus chrétiennes. Menaçant encore aujourd'hui de rompre toute barrière sacrée et raisonnable, les mêmes abus nous attireront peut-être bientôt de nouveaux châtiments. Enfin, l'intempérance hideuse et immorale n'allait à rien moins qu'à nous avilir à jamais devant Dieu et devant les hommes, la Providence nous a envoyé des hommes et des institutions religieuses pour nous relever et nous sauver. Aujourd'hui que le sol qui nous porte et nous nourrit semble nous fuir sous les pieds par notre esprit de routine ou de négligence, voilà que Dieu inpire tout-à-coup un élan vers le seul moyen de nous sauver, qui est de nous adonner sérieusement à la culture et à la colonisation. Puisque la fin, en tous nos besoins généraux, à diverses époques, nous est ainsi manifestée admirablement par la divine Providence, à nous d'étudier et de mettre à effet, avec empressement et avec reconnaissance, les moyens d'exécuter ces fins. Or, voici, l'un après l'autre, les moyens qui s'offrent visiblement, puisqu'ils sont déjà connus, pour améliorer notre agriculture, fin providentielle de l'époque actuelle. Quel sera le premier de ces moyens ? Vû les circonstances du jour, nous pensons que ce doit être les chemins de fer.

Aujourd'hui, en effet, on ne parle partout que de chemins de fer ; chose admirable assurément et d'une utilité tout-à-fait incontestable. Mais hâtons-nous d'en finir afin d'en user en raison seulement de nos vrais besoins, et de nous livrer ensuite avec plus de ressources, de temps et d'hommes à créer, par l'agriculture, des produits en rapport avec des chemins si énormément coûteux. L'argent public et privé, que le Grand Tronc dévore aurait suffi à faire bien des heureux, par le moyen de la colonisation et des améliorations agricoles. Bientôt, au pas que nous allons, le Saint-Laurent va se trouver cinglé de deux voies ferrées parallèles, longeant chacune de ses rives, sans compter celle de ses eaux, pendant la saison d'été. Ce sera magnifique. Les promeneurs et les touristes n'auront que l'embarras du choix. Cependant, il est clair que l'idée première de ces nouvelles inventions n'a certes pas surgi uniquement pour les désœuvrés et les opulents ; mais bien plutôt pour un usage plus utile ; c'est à dire pour transporter sur tous les points les produits en tous genres, et surtout les produits agricoles. Car c'est là

le seul vrai moyen d'utiliser et de payer ces inventions nouvelles, qui ne marchent et qui ne vivent qu'à grands frais. Pour nous, si nous sommes sages, il faut laisser aux hardis Américains le soin de vendre des chemins de fer surnuméraires, vû que c'est une marchandise qui ne s'achète guères, et partant qui peut rester fort longtemps au magasin. Hâtons-nous, au contraire, peuple et gouvernement, d'ouvrir nos terres à tout prix pour y puiser des produits abondants et durables. Alors l'utilité des chemins de fer devient manifeste et en même temps réciproque ; c'est-à-dire, elle aide d'abord à l'ouverture des terres, puis les nouvelles terres ouvertes donnent aux propriétaires des voies ferrées, avec le revenu ordinaire des transports du commerce, une somme nouvelle de produits, qui leur procure les moyens de payer et d'entretenir ces voies. En conservant l'équilibre dans cette réciprocité, il n'y a rien à craindre sur les effets des chemins de fer. Ces deux ordres de choses iront aussi de pair indéfiniment pour leur avantage mutuel d'abord, et ensuite pour l'honneur et le bien général du pays.

C'est pourquoi, si cet équilibre est sagement gardé, et que l'esprit et les œuvres de la colonisation prennent racine fermement dans notre population, le chemin de fer de la rive nord du Saint-Laurent sera d'un puissant secours à cet effet ; et plus tard, si les affaires de ce chemin sont bien administrées, il se maintiendra florissant, lui et la partie du pays qu'il embrassera. C'est alors, qu'allant sagement de progrès en progrès, des voies moyennes s'ouvriront entre Québec et le Saguenay, par exemple, et ailleurs sur d'autres points de notre sol encore si peu exploité et si propre pourtant à toutes sortes de ressources, notamment dans les régions de l'Ottawa, du Saint-Maurice, de Gaspé et ailleurs. Si le Grand Tronc, qui traverse les townships de l'Est, n'a pas produit, au dire de tous, le but désiré, à lui la faute, vû ses prix trop élevés. Ce qu'il n'a pu comprendre dans l'intérêt des populations rurales, la nouvelle compagnie, qui voyage de la Pointe-Lévis à la Rivière-du-Loup, l'a compris et mis à exécution d'une manière digne de tout éloge.

Dans un temps où tout le monde a ses idées et fait ses plans, pour rendre notre peuple meilleur et heureux, imaginez-en un qui soit plus efficace et plus prompt. Tous les autres moyens qui contribueront à faciliter au peuple la vie agricole, participeront de même à l'avantage et à la

gloire de rendre vraiment le peuple heureux et meilleur. Qu'on s'arrête donc unanimement à ces moyens, après les avoir étudiés et mûris sérieusement. Ils sont tous simples d'exécution, comme nous le verrons plus bas ; ils sont tous connus déjà, et même, plus ou moins heureusement, ils fonctionnent presque tous ; que reste-t-il donc à faire ? rien autre chose qu'à les améliorer, afin d'en tirer plus d'avantages. C'est-à-dire, faisons la guerre à la routine, à l'insouciance, à l'inconduite et tout sera gagné. C'est beaucoup, dira-t-on ; soit : mais c'est possible et plus qu'on ne le pense. On a vaincu, pour l'avantage du peuple et l'honneur du pays, d'autres obstacles que ceux-là. En agissant ainsi, dans dix ans, le Canada serait renouvelé au point de vue agricole, et l'on ne serait plus en droit d'appliquer à nos compatriotes cette vérité : « Qu'il y aurait d'heureux à faire *sur le sol canadien* avec tout le bonheur qui s'y perd.»

Avant d'aller plus loin dans la considération des moyens de mettre l'agriculture en honneur parmi nous, nous devons rappeler à la mémoire des lecteurs que nous n'écrivons surtout qu'en vue de ceux qui souffrent, faute d'avoir à eux une propriété rurale, ou qui, placés sur un sol riche, y vivent à peine, faute de connaissances spéciales. Les grandes spéculations agricoles dépassent notre but, n'étant que le fait d'un petit nombre d'heureux du siècle, comme dans le haut commerce et les opérations financières opérées sur un grand pied. Les Canadiens-Français, on ne saurait trop le répéter, n'ont besoin, en général, que de cette modération de richesses et de jouissances qui convient à leur caractère pacifique, honnête et vertueux. C'est la perle de leurs traditions, ne la changeons point pour des faux diamants, pour des bijoux d'emprunt. Après tout, nous dirons encore une fois, que veut-on de plus que le bonheur ? Les Canadiens savent où il est, ils en ont joui jusqu'ici : laissons-les à leur expérience. Seulement, aidons-les, dans les limites du juste et du permis, à augmenter ce bonheur, à l'affermir, à l'embellir, mais non à le remplacer par des nouveautés contre la nature et contre la Providence. Si l'agriculture, bien réglée, leur procure l'aisance au point qu'ils ne soient jamais affligés de la plaie du paupérisme national, tel qu'il existe au sein de ces grands peuples contemporains, si haut vantés et pourtant si réellement malheureux à plus d'un titre, quel est l'homme de bon sens,

quel est le chrétien consciencieux qui ne préfère cette honnête aisance, avec sa vertu et sa paix, aux richesses disproportionnées ou exclusives de ces peuples si faussement vantés ? C'est la richesse si bien comprise par le bon Henri IV qu'il faut au peuple canadien : c'est-à-dire, avoir la poule au pot, aux jours fériés, et le reste, dans une mesure suffisante, aux jours ouvrables. Or, pour en venir là, les moyens se simplifient plus qu'on ne pense. Laissant de côté, comme nous l'avons dit, les grandes écoles et les grandes entreprises, comme ne pouvant être que le résultat de quelques sociétés ou de quelques particuliers pourvus d'amples ressources, ou aidés puissamment par le gouvernement, bornons-nous, par un régime d'ensemble, à tirer un meilleur parti des moyens que nous possédons déjà de rendre notre agriculture plus productive et mieux raisonnée, et cela sur tous les points du pays.

A cette fin, nous devons compter sur le gouvernement, sur les riches et sur tous les vrais amis du pays. Le gouvernement peut prendre l'initiative, pourvu qu'il procède par des voies plus simples et plus économiques que dans le système actuel de notre éducation. Les riches devraient seconder l'œuvre de toute leur influence et de leurs ressources, à la suite du gouvernement, et tous les amis du pays se montrer, afin d'établir une vraie croisade agricole. —C'est ainsi qu'on mérite bien du peuple, et qu'on le rend meilleur et heureux. Car le besoin d'une meilleure agriculture existe partout dans notre province ; c'est donc partout qu'on doit l'encourager et la développer. Nous venons de voir que les chemins de fer sont aujourd'hui comme le premier moyen d'atteindre ce but, voyons la suite des autres moyens.

Le second moyen, après celui des voies ferrées, est, à notre avis, les *associations* de *secours*. Ce n'est point notre but d'apprécier en détail celle proposée par M. Drapeau et et déjà mise en activité heureusement dans plusieurs paroisses des comtés de l'Islet et de Kamouraska. Nous nous attachons seulement à l'excellent principe qui a donné naissance à cette association. Placée sous la garde de la religion, ayant en vue la moralité du peuple, son bien-être matériel, ainsi que la vraie force et la vraie gloire du pays, la pensée heureuse qui a conçu tous ces avantages sous une forme simple et facile, vient de plus haut peut-être dans

son origine première, que du fond ordinaire des méditations humaines. Un homme l'a mise au jour, que tous l'étudient et la secondent, on trouvera bien vite en elle le moyen le plus opportun de commencer avec fruit immédiatement la belle œuvre de la colonisation et du progrès de notre agriculture. Cette pensée a surtout le mérite d'avoir été inspirée pour le pauvre ; c'est une raison de plus pour le pauvre ; c'est une raison de plus pour nous de lui donner le second rang parmi tous les autres moyens, vû que rien ne presse plus que de donner des terres à ceux qui n'en ont point. Quant à l'exécution de ce moyen il est à la portée de tout le monde par le procédé mis au jour par M. Drapeau. Tous ceux qui possèdent peuvent, par de légers sacrifices, venir au secours de ceux qui ne possèdent point. Et rien comme les associations pour enlever toutes les difficultés. Voyez les sociétés de tempérance, quel bien n'ont-elles pas fait ? Voyez les associations de la sainte Enfance et de la Propagation de la Foi, quel résultat magnifique n'obtiennent-elles pas tous les jours ? L'agriculture, telle que nous l'avons motivée, n'est-elle pas, après ces œuvres saintes, celle qui mérite parmi nous le plus d'efforts et de dévouement ? Donc elle doit être générale, populaire, active et permanente comme les associations saintes dont nous venons de parler. Sous certains rapports, elle peut se prêcher partout, même dans nos chaires chrétiennes ; avoir partout des appuis, des amis et des protecteurs. Les associations agricoles peuvent naître à la ville comme à la campagne ; dans les villages industriels comme dans les cantons les plus stagnants. Bien plus, c'est dans les faubourgs de nos villes, c'est dans ces contrées encombrées de désœuvrés que les associations de secours seraient parfaitement à leur place, aujourd'hui que l'ouvrage manque, ou que le salaire est à peu près nul. En retirant de ces lieux une grande partie des familles souffrantes qui y attendent, dans l'oisiveté et ses suites, un meilleur avenir, on cultiverait bien des terres qui ne demandent que des bras et quelques écus. On ferait bientôt une large brêche à nos forêts avec tous ces braves ouvriers qui ne désirent que le travail ; et on arracherait bien des jeunes gens à toutes sortes de séductions, si, par des secours donnés à propos, on les dirigeait vers les terres nouvelles qui sont en quelque sorte sous leur main. Agir de cette façon, ce ne serait pas seulement du

patriotisme, de la générosité bien entendue, ce serait de la charité toute pure et toute belle ; à tel point que nous l'annexerions sans scrupule aux saintes œuvres qu'embrassent les sociétés de Saint-Vincent-de-Paul. Donner du pain tout cuit au pauvre qui en manque, c'est louable et très-chrétien ; donner, par les produits d'une terre à soi, les moyens de se procurer ce même pain, de manière à n'être plus obligé de le mendier, disons-le nettement, c'est plus louable et plus chrétien. En outre, les Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, comme tout le monde le sait, prennent soin de la moralité de leurs pauvres ; il en serait de même naturellement dans les associations de secours, puisque la pauvreté et ses vices ordinaires disparaîtraient par les ressources de l'agriculture. Voilà ce que sont appelées à faire les associations de secours, si on veut les bien comprendre et les étendre. C'est pour cela que nous les assimilons aux œuvres les plus chrétiennes, et qu'elles nous agréent entre tous les autres moyens de faire prospérer notre agriculture immédiatement.

Qu'on aille aujourd'hui dans nos campagnes déjà ouvertes aux travaux agricoles depuis plus ou moins longtemps, on pourra se convaincre de la vérité de notre premier avancé, l'absence du paupérisme. Bien que les récoltes de cette année n'aient pas été assurément les meilleures que Dieu nous ait accordées dans le passé, et bien que ces récoltes ne nous soient venues que comme une providence miséricordieuse à la suite d'autres moissons presque désolantes, cependant, vous trouverez plus d'une paroisse où il n'y a que peu de pauvres mendiants, et d'autres où il n'y en a pas un seul. Les paroisses qui ont leurs pauvres ordinoires, ont de quoi suffire à leur pauvreté. En est-il ainsi dans nos villes et dans nos villages à *chantiers* et à industrie ? Et puis, pour ne jamais séparer, dans notre thèse, le bien matériel du bien moral, pense-t-on que les repris de justice et les délinquants de toutes sortes, et en trop grand nombre, que l'on voit figurer si tristement dans nos statistiques criminelles de Québec et de Montréal ; pense-t-on que tous ces rebuts de la société, ou la majorité d'entr'eux, viennent des campagnes ? Ne sont-ils pas plutôt le produit malheureux d'un déplacement des vocations, qui fait que l'industrie a trop de monde et l'agriculture non assez ? C'est donc aux villes surtout à bien comprendre ce mal-

heur et son remède. Montréal, qu'on célèbre tant, et où en effet tant d'œuvres de bien surgissent tous les jours, à côté du riche domaine en ce genre qu'il possède déjà, Montréal devrait, il semble, créé d'emblée, un élan et une institution dans l'espèce des associations de secours. Ce serait donner un bel exemple de plus à nos autres villes, et ce serait tout à fait digne de ce que Montréal peut quand il veut. Là plus qu'ailleurs sont des hommes riches, capables d'une initiative généreuse et expéditive. Ce serait la meilleure *maison de correction* qu'on y puisse établir. Oui, que la population méchante de nos villes trouve les moyens d'être exportée dans nos champs et nos forêts, là vous la moraliserez en la rendant propriétaire. Alors, citadins, vous dormirez tranquilles, et vos maisons ne seront ni forcées, ni pillées par ceux qui ne possèdent rien.

Québec a bien aussi le droit de prendre cette initiative honorable. Moins doté que Montréal des ressources de la fortune, il a cependant, comme Montréal, des raisons puissantes de prévenir les maux du paupérisme, surtout en nos temps de dépression industrielle. Qu'au zèle et aux sacrifices des particuliers viennent se joindre, dans cette œuvre, les corporations municipales, le concours du gouvernement, l'influence du clergé ; et le paupérisme serait pour longtemps ignoré de nos villes comme de nos campagnes. Dans un pays comme le nôtre, plus grand que l'Europe et presqu'en entier facile à se prêter aux opérations agricoles, il y a de quoi à vivre pour tout le monde ; il y a de quoi à faire des heureux, des citoyens honnêtes, des chrétiens édifiants. Essayons et nous verrons.

IV.

> L'impulsion donnée à l'éducation, dans ce pays, est le moment le plus favorable pour faire connaître aux cultivateurs les nouvelles méthodes, les améliorations et les perfectionnements établis dans l'agriculture.
>
> feu J. F. PERRAULT,
> Protonotaire.

Il y a plus de vingt ans que ces paroles sont écrites. Si le respectable M. Perrault, cet homme si utilement et si modestement l'ami de son pays, par les sa-

crifices qu'il a faits, par les écrits judicieux qu'il a publiés, et par l'exemple qu'il a donné pour inoculer au cœur du Canadien le goût de l'agriculture, vivait encore parmi nous, avec quelle satisfaction et quel surcroit de raison ne répéterait-il pas, aujourd'hui, les paroles si vraies que nous lui empruntons. Tout le monde connaît les progrès que notre éducation a faite depuis vingt ans, surtout dans la partie utile aux classes industrielles, agricoles et ouvrières. Ces classes étant, comme nous l'avons dit déjà, le corps et la substance de la nation, de quel intérêt ne doit-on pas entourer ce genre d'éducation qui leur est spécialement consacré ; surtout quand cela peut se faire, comme aujourd'hui, sans nuire aux autres degrés de l'éducation nationale. Il y a trop de messieurs, dit-on, quelque part ; il y a trop d'encombrement dans les carrières professionnelles, trop d'habits fins qui choquent et rongent le pauvre peuple, enfin, trop d'aspirants à ce qu'on appelle, depuis quelque temps, nos grands colléges : eh bien ! messieurs, vous qui vous plaignez ainsi, il est un moyen de vous contenter ; suivez chacun votre vocation, puisqu'il y a aujourd'hui un genre d'éducation pour les besoins de toutes les classes de la société. N'allez point chercher ni latin, ni grec pour vos enfants, quand vous n'avez besoin pour eux que de connaissances utiles à votre commerce, à vos terres, à votre industrie. Sondez la vocation de vos enfants et calculez la portée de vos moyens quand ces enfants ne sont encore qu'aux études pratiques dans nos colléges secondaires, et si les supérieurs vous disent que vos enfants en ont assez pour leur bien et le vôtre lorsqu'ils ont terminé le cours de l'enseignement mitoyen ; laissez aux colléges classiques le soin de former des hommes d'une éducation supérieure, pour les besoins moraux et intellectuels de la société. Alors, il y aura moins de messieurs qui vous mortifient ; ou plutôt, tout le monde, chacun dans son cercle, sera monsieur, et digne de l'être s'il est fidèle, à tous égards, à sa vocation. C'est ainsi que Dieu l'entend pour le bien de la société : on n'a alors qu'à faire sa volonté pour vivre en paix avec ses frères de toute classe.

A part donc nos grands colléges, l'enseignement agricole doit reposer sur notre éducation moyenne et primaire. Indirectement, il devrait se poursuivre et s'entretenir de jour en jour par des lectures publiques, par des journaux

spéciaux plus utiles que la plupart de ces instituts littéraires, et même catholiques, qui ont surgi tout à coup au milieu de nous depuis quelques années ; et qui heureusement commencent à rentrer sous terre. Le gouvernement, gêné, comme on sait, dans ses finances, et mis au fait, d'ailleurs, du peu d'utilité et des dangers mêmes de ces réunions par fois trop libres sous plus d'un rapport, leur a sagement refusé ses subsides. Nous sommes loin d'englober ici, dans notre légitime appréciation de ces institutions nouvelles, le petit nombre de celles qui ont toujours bien mérité et qui ont droit de vivre. On sait qu'en France, ces instituts sont nés dans un temps malheureux, qu'ils en ont épousé l'esprit, et qu'ils ont servi plus d'une fois à fausser les principes et à troubler la société. Ici, quelques-uns d'eux ont eu la même origine, le même esprit et le même résultat : le tout, il est vrai, en miniature.

Que l'argent alloué à ces dangereuses inutilités reviennent à l'agriculture, soit en lectures populaires, soit en instituts agricoles, soit en journaux spéciaux, soit enfin en secours propres à introduire l'enseignement agricole dans nos écoles, cet argent ne manquera pas de profiter bien autrement que de le risquer à créer des clubs politiques, ou d'épaisses tabagies en guise d'instituts littéraires et même catholiques.

Dans tout enseignement, il faut des règles et une méthode. La multiplicité même des moyens d'enseignement exige davantage ces règles et cette méthode. A notre point de vue, qui est d'abord de combattre la routine et de venir au secours des pauvres, la souveraine règle, la meilleure méthode est la simplicité de l'enseignement. De la chimie hérissée de grec, de la botanique sèche et savante, de la physiologie végétale, moins utile que curieuse pour les amateurs ou les riches exploitateurs, tout cela est superflu pour le besoin présent et pressant de notre agriculture. C'est avec la hache qu'on ouvre les forêts, c'est avec des notions simples qu'on combat la routine ou l'insouciance. Nous savons, comme le dit feu M. le protonotaire Perrault, dans ses petits ouvrages sur l'agriculture propre à notre pays, que cet art si utile « se divise tout naturellement en trois « classes, dont chacune a une occupation principale, une « industrie et des moyens de culture particuliers, enfin une « utilité distincte. » C'est-à-dire qu'il y a la grande, la

moyenne et la petite culture. C'est la moyenne culture, à notre avis, qu'il faut enseigner avant tout au peuple canadien ; et cela, à l'époque actuelle, dans des termes simples et connus, à la portée de tout le monde.

A cet égard, on ne fera rien de mieux, en fait de livres et de traités, que ce qui existe déjà dans ce qu'ont écrit M. Perrault et bien d'autres sur l'agriculture propre au pays. De ce que ces écrits ont été jusqu'ici négligés, cela accuse beaucoup plus l'indifférence de notre esprit public que l'inutilité de ces ouvrages. Cet homme, M. Perrault, dévoué aux intérêts majeurs de ses compatriotes, avait compris, mieux que bien d'autres, d'abord, que l'agriculture était pour les Canadiens un de leurs premiers intérêts, en second lieu, que l'agriculture qui leur convenait et qui leur suffisait, n'était point celle des lords anglais, ni des grands seigneurs de France, de la Belgique, de la Hollande, ni d'ailleurs ; encore bien moins cette agriculture académique, princière ou gouvernementale, dans laquelle, à force de capitaux, on épuise la science et l'art en expériences de luxe dont le peuple et le pauvre ne profitent guères ; mais M. Perrault, plus près que nous des jours où nos pères savaient se contenter de peu et vivre honnêtement, voulait une culture simple, suffisante et *générale.* « Le traité que je propose, dit-il, ne sera point fondé sur « des théories douteuses et dispendieuses ; mais sur des ex- « périences adoptées généralement. En sorte que je « prie les habitants de n'être point épouvantés de mon « entreprise, d'autant que je ne veux pas changer leur cul- « ture, mais simplement l'*améliorer.*»

Ce ne sont pas tant, en effet, les plans nouveaux, qu'il nous faut, avons-nous dit déjà, qu'un système d'ensemble propre à utiliser les moyens déjà connus d'améliorer notre culture. Mais le mal est qu'aujourd'hui, en Canada, il faut en tout, comme dans les grands pays, du bruit et de l'étalage, même pour le peuple et le pauvre, qui ne vivent pas pourtant de vent ni de son ni du faste des grands. Quand on a dépensé un tiers, et plus peut-être, des deniers publics dans des rouages coûteux et éclatants, on dit ici comme ailleurs, que le Canada est doté d'une magnifique institution, ou d'un système agricole à la hauteur des vieux pays. Allez voir si le peuple et le pauvre en disent autant ; et jugez si ce tiers et plus de dépenses magnifiques, n'au-

raient pas améliorer plus simplement le sort d'un plus grand nombre de ceux qui souffrent, et pour lesquels, avant tout, les deniers publics étaient sortis des coffres. Il faut aussi, dans la maladie du jour, copier mot à mot l'étranger : rien n'est bon sans cela. On dirait que l'esprit canadien est sans puissance, et incapable d'aucune expérience qui lui soit propre. Sans doute, quand il s'agit d'un ordre de choses inconnu parmi nous, mais bon à connaître, un peuple, un gouvernement, comme un simple individu, fait bien d'aller voir, de consulter, d'emprunter et d'imiter ; mais en agriculture purement utile et non luxuriante, par conséquent simple, peu coûteuse et populaire, il y a assez d'esprit dans le pays, assez d'écrits pratiques, assez d'argent public et privé, assez de terres fertiles et assez de conditions heureuses dans notre climat, pour nous former de tout cela un plan général d'une culture suffisante et honorable. Les grandes spéculations sont toujours pour nous chose à part : elles peuvent naître et vivre quand elles le voudront, puisqu'elles ont à elles le nerf de la guerre, l'argent. Le peuple et le pauvre ne sauraient leur nuire. Eux, encore une fois, n'ont besoin que de la moyenne culture.

Voici, du reste, le plan de M. Perrault, c'est aussi le nôtre, comme de raison :

« Je diviserai ce traité, dit cet excellent citoyen, en « deux parties, la petite et la *grande* culture, (ce qui « n'est vraiment que la moyenne, comme il avait dit d'a- « bord. Car la *grande*, il la rejette, comme on peut le voir « dans son *petit traité.*) La petite, ou le potager, devrait « être, suivant moi, enseignée aux élèves dans les écoles « élémentaires de paroisses, et la grande dans les colléges « ou séminaires des campagnes.» (C'est-à-dire, aujourd'hui, dans les colléges qui sont à la fois classiques et secondaires, ou simplement secondaires, en y joignant nos meilleures écoles-modèles et académies.) « A cette fin, continue l'au- « teur, il devrait être annexé à chaque école de paroisses « un terrain de deux ou quatre arpents, et aux colléges, une « terre de soixante à quatre-vingt-dix arpents, que les insti- « tituteurs feraient cultiver par les élèves. Par ce moyen, « on parviendrait dans peu à introduire dans le pays une « culture uniforme, *judicieuse* et lucrative.»

Ce plan agricole, qui embrasserait, aujourd'hui, juste-

ment ce dont le pays a besoin, est d'autant plus digne d'attention de la part du gouvernement et du peuple, que notre éducation générale a tous les degrés nécessaires pour le faire réussir. Du reste, ce n'est pas là une utopie, une théorie faite à froid, au fond du cabinet d'un penseur inexpérimenté dans la pratique. M. Perrault en a essayé lui-même l'épreuve pour une partie, voici ses paroles : « Je « commencerai, dit-il, par la petite culture ou le potager, « dont je m'occupe depuis près de vingt ans, avec succès.»

Remarquons que pour entrer dans les idées de M. Perrault, et faire donner à la fois à la jeunesse de nos écoles et de nos colléges secondaires un enseignement agricole gradué, mais toujours simple dans ses moyens et son organisation, il faudrait de suite, si le gouvernement en prenait l'initiative, que la loi actuelle sur l'éducation fût amendée de manière à ordonner autant que possible, cet enseignement agricole. Pour cela, il faudrait leur allouer à ces écoles et colléges quelque chose de plus que des allouances ordinaires, qu'on diminue tous les ans : et cela, bien entendu, sans nuire à ceux des colléges classiques qui ont encore besoin de subsides. Il faudrait aussi aux instituteurs un salaire plus convenable que jamais, afin de leur faire apprécier et aimer leur état.

D'un autre côté, ce serait le devoir de nos colléges secondaires et de nos écoles normales, de se hâter à former des maîtres propres à cet enseignement agricole. Commencer, a dit Horace, c'est la moitié de fait. Donc, commençons toujours sur ce pied là ; la suite, si elle est bien réglée et persévérante, assurera bientôt à notre agriculture nationale, avec les autres moyens déjà indiqués, et ceux qu'il reste encore à mentionner, assurera des succès proportionnés à nos vrais besoins et au véritable honneur du pays. Et c'est là tout ce qu'il nous faut.

C'est ici le lieu de citer l'initiative honorable qu'a prise, encore une fois, la Corporation du collége de Sainte-Anne dans les œuvres les plus utiles de l'époque actuelle. Il y a vingt ans, cet établissement créait, sur une base solide et raisonnée, une simple modification d'enseignement propre aux études classiques, qu'il enseignait dès l'origine, et en même temps, sans mélange ni confusion, propre également aux connaissances de la vie moyenne, savoir, au commerce, à l'industrie, au travail des bureaux et à la formation d'in-

stituteurs pour nos écoles. Sous ce quadruple rapport, l'expérience a été faite et elle a été heureuse. L'idée de cette modification n'était pas une utopie, mais le fruit d'observations sérieuses. Nos colléges, alors plus qu'aujourd'hui peut-être, vû qu'on a été forcé afin d'en venir à quelques tempéraments nécessités par l'esprit et les besoins du temps, rejetaient de leur sein un trop grand nombre d'élèves, qui, pour une raison ou pour une autre, ne terminaient point le cours complet des études classiques ; laissaient même les classes après deux ou trois ans de latinité. Ces jeunes gens, avec le degré des connaissances spéciales qu'ils avaient acquises, étaient peu propres, de l'aveu public, à s'adonner, avec connaissance de cause et avec profit pour eux, aux opérations du commerce, de l'industrie et le reste. Ce déficit regrettable a été mûrement considéré, et a fait songer au remède. Le remède opère efficacement depuis vingt ans ; bien difficiles seraient ceux qui, n'ayant pas tenté l'épreuve, y trouveraient à redire. Aussi, ceux qui ont fait l'épreuve, et qui la maintiennent fermement, ont-ils sû, comme de raison, ne jamais s'inquiéter d'objections pour le moins inutiles. Hommes instruits, capables de réfléchir et de juger comme ailleurs, ils ont laissé à d'autres le droit de penser et d'agir pour le mieux, chez eux, sans renoncer, pour leur part de liberté personnelle, au même droit dans ce qui les concernait. Le public, le temps et de graves autorités ont sanctionné leur œuvre, la cause est donc finie. Ainsi a originé et a existé jusqu'ici l'éducation propre aux classes moyennes de la société. Elle s'est répandue depuis en colléges, en académies, en écoles-modèles ; et, aujourd'hui, elle recevra un développement de plus par nos écoles normales. Tout son avenir est assuré s'il y a des maîtres qui la comprennent et qui s'y dévouent. Or, maintenant, il n'y a plus qu'un pas à faire pour compléter dignement toutes ces créations, c'est de leur annexer, ainsi qu'aux écoles élémentaires, un cours simple et gradué de connaissances agricoles.

Il n'y a pas que les traités de M. Perrault qui puissent servir de modèles et de direction dans ce cour simple et gradué de notions agricoles. Il y a des abrégés, des traductions d'ouvrages anglais, d'autres petits traités propres à remplir ce but. Les noms des hommes utiles et bien pensant qui

ont élaboré ces travaux modestes, méritent autant d'être connus et appréciés, vû l'importance du but et la sagesse de leurs motifs, que nos littérateurs et nos politiques célèbres. Si les uns embellissent et dirigent la patrie, ceux-là enseignent à l'aimer comme une vraie mère qui nourrit ses enfants de son propre sein. Disons donc, en laissant à d'autres très-volontiers le soin de penser autrement, que les traités et les opuscules publiés sur l'agriculture canadienne par MM. Evans, Aubain, Chagnon, Labonté, M. le Docteur Pâquin, et d'autres que nous ignorons dans le moment, sont propres tout-à-fait, avec ceux de M. Perrault, à atteindre le but d'un enseignement agricole simple, mais utile au peuple et aux pauvres. Que des maîtres compétents, que des lectureurs bien intentionnés sachent développer à leurs élèves et à leurs auditeurs ces notions simples, mais suffisantes ; la routine, l'insouciance, l'inconduite même disparaîtront bientôt, surtout si l'influence toujours si puissante du clergé et des hommes de bien appuie et accrédite ces enseignements.

L'école de Sainte-Anne, qui réunit le simple et le grand, rentre, par le premier, dans la catégorie des enseignements des écoles et des colléges ; et en même temps, elle nous paraît très-propre à faire face aux exigences louables des riches qui veulent faire donner à leurs enfants un enseignement supérieur. D'ailleurs, elle sera propre à former d'excellents maîtres, et elle pourra se recruter grandement, d'abord dans le cours secondaire du collége de la paroisse de Sainte-Anne, parmi les élèves qui préféreront l'agriculture au commerce ou à l'industrie ; puis, elle se recrutera encore parmi les enfants des écoles des autres campagnes, s'ils veulent acquérir la science technique et supérieure de l'art agricole. De cette manière, le pays pourra se glorifier, s'enrichir et jouir d'un vrai bonheur au moyen d'un système d'agricuture complet et utile. Que tous les intéressés y mettent la main, savoir, peuple, gouvernants, législateurs, riches et influents, et dans quelques années à peine, l'éducation agricole sera fondée, et ses fruits, bénis et admirés.

V.

> L'agriculteur peut se passer de tout le monde, personne ne peut se passer de l'agriculteur.
> M. Darveau.

Voilà que tout le pays voit avec plaisir que notre législature provinciale va continuer de s'occuper des intérêts de l'agriculture. Il faut saisir au passage ce qu'elle entend faire, cette année, pour un intérêt si grave et si digne par conséquent de son attention. C'est parce que nous savions déjà ce quelle a fait pour cet intérêt, que nous avons cru bien faire, aux approches de la session actuelle, d'unir notre voix, quelle qu'elle soit, aux voix et aux efforts surgissant de toutes parts en faveur de l'agriculture. Certainement, si nos finances publiques s'améliorent au point qu'on nous le fait espérer, notre législature ne saurait mieux mériter du pays, à l'époque actuelle, qu'en adoptant de suite des mesures, non seulement indirectes, mais tout-à-fait immédiates, au profit du sol canadien.

Ce que nous saisissons au passage, aujourd'hui, et ce que nous ne pouvons trop louer, ce sont, d'abord, les mesures déjà entrées en chambre au sujet des terres publiques, qu'on veut administrer désormais d'une manière plus utile que jamais ; puis, les deux projets de loi touchant le prix de l'argent. Celui de ces deux projets que l'honorable M. Cauchon a mis sous les yeux de ses honorables collègues, dans l'Assemblée Législative, était facile, il nous semble, à amener promptement et victorieusement à l'état de loi. Il n'a que deux objets en vue : tous deux aisés à être compris par le bon sens public et par tous les vrais amis du bien général ; surtout par les amis de la classe agricole. La morale privée et publique parmi les Canadiens-Français n'est pas encore heureusement tellement dénaturée qu'une telle mesure, qui a besoin d'une règle de conscience autant que de la force légale, soit négligée plus longtemps.

Que l'honorable moteur tienne donc fort et ferme à ses deux objets de son projet de loi. Que toutes les voix canadiennes-françaises, tant dans le Parlement que dans le public, lui fassent écho. Il s'agit de proportionner le prix de l'argent, d'abord selon les règles de la morale chrétienne,

lesquelles sont maintenant envahies scandaleusement par plus d'une conscience abusée ou coupable ; puis, il s'agit aussi de proportionner principalement le taux de l'argent aux revenus des propriétés des champs ; afin que le cultivateur, qui est le nerf de la richesse générale, soit favorisé avant tout dans ses opérations. C'est pourquoi, six par cent pour toute somme assurée par hypothèqne sur des propriétés rurales, devraient être rigoureusement le plus judicieux *maximum* de l'intérêt exigé. Autrement, on dira vainement que l'on veut favoriser le cultivateur et assurer la plus haute ressource de la richesse publique.

Avec les intérêts de l'agriculture, l'honorable M. Cauchon a aussi en vue, par son projet de loi, ceux du commerce. Or, pour ne rien risquer non plus dans cet autre intérêt important ; pour ne pas élever de ces commerces échevelés qui brillent un instant et se fondent scandaleusement dans la banqueroute, le taux de l'argent commercial devrait être aussi strictement et sagement limité selon les vues indiquées dans le projet de loi.

Nous copions ici mot à mot la troisième clause de ce projet, à cause de son importance. Nous voudrions pouvoir l'afficher au front de tout usurier sans conscience, et aussi au front de tout emprunteur vaniteux et imprudent qui se ruine en riant ou en jouant. Les lois sont faites non seulement contre les pervers décidés, mais aussi contre ces faiblesses d'esprit et de cœur qui amènent le vice à un degré nuisible à la communauté des citoyens. Voici la clause en question : elle est sévère, mais juste, et toute dans l'intérêt moral de la société aussi bien que dans son intérêt matériel. Elle pourrait toutefois subir un amendement contre l'emprunteur ou le débiteur qui rentrerait dans la catégorie des imprudents et des fastueux dont nous venons de parler.

« La personne, dit la clause, la corporation ou la banque qui recevra ou prendra directement ou indirectement un taux d'intérêt plus élevé que celui que permet la loi, perdra son principal et ses intérêts au profit de l'emprunteur ou débiteur, dont elle ne pourra pas les réclamer. » C'est bien.

L'autre mesure venue devant nos chambres législatives, dans la session actuelle, est celle relative aux terres publiques. Une meilleure administration de ces terres, et un prix d'achat le plus modéré possible, afin que le peuple et

le pauvre y aient accès, voilà deux bons moyens que ces terres ne restent plus à l'état de forêts, au grand détriment du bien-être matériel du pays et du progrès si pressant de l'agriculture.

Nous savons que le gouvernement est entré franchement dans les nécessités agricoles du jour. Il a à cœur l'œuvre de la colonisation : il a fait plus, il a commencé d'agir. Mais, d'autres nécessités relatives au commerce, aux voies ferrées, à la navigation intérieure et transatlantique, avec les difficultés ordinaires des circonstances du temps, ont absorbé plus particulièrement et son attention et ses ressources. Maintenant que toutes ces choses sont en bon train, le gouvernement et le parlement canadien pourraient-ils s'occuper d'intérêts plus graves que ceux de l'agriculture ? On peut dire d'abord que du côté des plans et des avis touchant ces grands intérêts, il reste peu à chercher, à deviner : c'est le témoignage du vœu public, il est clair comme le jour. On n'a donc rien à risquer de ce côté en se mettant tout de bon à l'œuvre. Là, point d'esprit de parti à redouter ; point d'opposition malveillante et tracassière à combattre. Que l'on mette donc de suite à l'étude et ce qui a été écrit et ce qui a été fait déjà parmi nous en agriculture ; et que l'on aboutisse le plus tôt possible à un résultat général propre au besoin du temps et à l'honneur du pays.

Pour nous, nous désirons que dans ce travail nos gouvernements et nos législateurs aient en vue, avant tout, le bien du peuple et du pauvre, par la simplicité des rouages et des moyens. Une culture peu coûteuse et utile, une instruction agricole générale, mais anologue à cette culture ; des chemins faciles et nombreux pour conduire aux forêts et assurer efficacement la colonisation des terres obtenues à aussi bas prix que possible ; des facilités de tout genre accordées au pauvre, dans les premières années de son travail, sauf à lui faire rembourser quelque faibles redevances plus tard ; enfin, l'emploi des moyens déjà éprouvés dans notre système actuel d'agriculture, mais moyens qui ont besoin, pour la plupart, d'être revisés et améliorés ; voilà ce que le gouvernement et nos chambres auront à cœur sans doute de bien considérer avant de sacrifier l'argent public à la grande cause agricole. Toujours est-il certain, qu'on ne l'oublie point, que le plus grand bien du pays, aujour-

d'hui, est attaché à un bon système agricole. Et ce système ne sera bon qu'autant qu'il sera accessible au pauvre et à la masse du peuple. Plus tard, quand ce système aura porté ses fruits, si l'on veut y ajouter du relief, et en espérer une plus grande somme de produits, alors il sera temps de créer des écoles savantes, des journaux analogues, des opérations sur une grande échelle et même des musées d'instruments si l'on veut.

Croyons bien que le plan qui réunit le simple et l'utile est aussi celui qui sera le moins dispendieux, tout en opérant plus généralement et plus promptement. Qu'on l'essaie et on verra.

Disons de suite, d'après notre point de vue, que le plan suggéré par M. Casgrain, de l'Islet, remplacerait bien, pour le moment du moins, vu l'état affaibli des finances publiques, les fermes-modèles coûteuses, et partant, nécessairement en petit nombre. D'après M. Casgrain, que chaque comté ait sa ferme d'expérience publique, et ce, aux frais en partie des expositions annuelles, voilà déjà que le cultivateur a partout sous les yeux un modèle et des leçons. Cela vaut mieux évidemment que quelques fermes-modèles haut montées et très-utiles sans doute, mais disséminées à de trop grandes distances.

Quant aux expositions, elles devraient toutes rentrer, elles aussi, dans les conditions du plus grand bien à produire pour le plus grand nombre. C'est la règle de sagesse et de logique qu'on devrait adopter avant tout dans les divers moyens que nous avons cités touchant l'amélioration de notre agriculture. Le luxe, en cet ordre de choses, doit être, comme ailleurs, chose à part, pour les riches et les spéculateurs. Un peuple à l'aise dans ses besoins matériels, n'est point celui où quelques citoyens seulement sont opulents ; mais bien celui qui a, dans son industrie ou dans la culture de son fond, le nécessaire et l'utilité. Le reste est pur luxe, qui sert, si vous voulez, à l'ornement d'un pays comme des habits précieux servent à l'ornement d'une personne riche.

Ainsi, nos expositions utiles, nécessaires même, seraient celles où les produits, les animaux, les instruments viendraient en rapport avec les moyens et les besoins du peuple en général et du pauvre. Ceux-là, avant tout, retireraient un vrai profit, de très-utiles leçons et un grand en-

couragement dans la vue des objets qu'on met ainsi sous leurs yeux et à leur portée. Autrement les expositions auraient pour effet, à part l'utilité qu'elles ont toujours pour les riches, d'engager ceux qui ne le sont point, soit à tenter des essais coûteux et manqués le plus souvent, soit à les décourager entièrement. De cette façon, l'argent public consacré à ces sortes d'expositions manque son but pour le peuple et le pauvre ; lesquels pourtant doivent toujours et avant tout attirer l'attention bienveillante du gouvernement. Mieux vaut donc, encore une fois, des expositions à la manière de M. Casgrain, lesquelles seraient conformes, en même temps, à ses fermes-modèles, dont nous venons de parler. Voilà des institutions agricoles populaires, parce qu'elles sont simples, peu coûteuses et suffisantes, du moins pour l'époque actuelle.

Ce que nous disons de nos expositions du jour, il y a peu d'écrivains sur l'agriculture qui n'en aient jugé comme nous. Cela ne veut pas dire, comme on voit, qu'il faille abolir ces expositions ; non, nous ne voulons rien abolir, mais rendre généralement efficace au peuple des champs ce que l'on a fait pour lui, dit-on. A notre point de vue, nous croyons devoir le répéter, il ne s'agit pas de détruire mais d'améliorer pour le bien général, et non pour l'intérêt privé de quelques individus ou de quelques classes favorisées de la fortune. Le sol est à tous ceux qui ont les moyens de l'acquérir ; cherchons donc d'abord ces moyens pour nous et pour nos frères qui sont pauvres ; puis, mettons-nous à l'œuvre en améliorant tout notre système d'après l'expérience et d'après l'exigence des besoins actuels du pays.

C'est dans cet esprit que doit être examiné tout ce qu'on a écrit, en ce pays, sur l'agriculture. La presse canadienne, soit dans ses journaux politiques et littéraires, soit dans des opuscules ou des journaux spéciaux, s'est plus ou moins occupée, depuis vingt ans, des intérêts de l'agriculture. Seulement, on remarque depuis quelques années que le journalisme politique et littéraire a presque cessé de donner habituellement comme autrefois certains renseignements agricoles d'autant plus utiles pourtant qu'ils arrivaient au lecteur plus fréquemment que par la voie des journaux spéciaux ; lesquels ne se publient que tous les mois. Ce sont les journaux ordinaires, s'ils con-

tenaient régulièrement des enseignements agricoles simples et usuels, que nous voudrions voir lus assiduement par le peuple, soit dans la demeure respective de chaque cultivateur, soit dans les instituts agricoles et industriels. En se tenant au courant des améliorations du jour en agriculture, le peuple serait en même temps au fait des intérêts politiques et commerciaux qui peuvent le concerner. Non que nous voudrions pour le peuple des campagnes des connaissances politiques, commerciales et industrielles propres à le faire sortir des douces affections de son heureux état. Non, mais il n'est pas nuisible au peuple, dans les divers états qui l'occupent, surtout d'après notre régime constitutionnel, qui prête tant à l'exploitation de l'homme par l'homme, il n'est pas nuisible au peuple agricole d'avoir un certain degré d'instruction touchant ce qu'on appelle les affaires publiques. Qu'on évite les écarts de la passion qui font les partis et leur haine anti-chrétienne autant qu'anti-patriotique, le reste demeure dans le vrai et le permis. Alors, sans secousse, ni péril, vous avez à la fois un peuple propriétaire et intelligent. La chose est d'autant plus possible, aujourd'hui, que tout le monde lit et lira de plus en plus, si tout le système complet d'éducation que nous possédons fonctionne sagement.

Quant aux journaux spéciaux que nous avons concernant l'agriculture, tant en anglais qu'en français, nul doute qu'ils sont utiles au point de vue de leurs auteurs ; et partant, pas plus que les autres moyens que nous avons cités touchant l'amélioration de notre culture, ils ne sont des hors-d'œuvres. Ceux qui veulent, en agriculture, commencer par la science, ou, comme ils disent, par la tête, ont leurs raisons de penser ainsi dans l'intérêt des classes riches et instruites. Mais, après cette concession faite, qu'il soit permis de penser qu'avec le peuple il faut procéder du simple au composé, du connu à l'inconnu, des premiers principes à leurs conséquences modérées, enfin, des éléments à un développement plus général ; c'est-à-dire à une certaine science. La logique le dit, et elle est vieille comme l'esprit humain et sage comme le bon sens. N'allons pas instruire le peuple à l'encontre de ses lois ; car, là comme ailleurs, par la pente naturelle de la faiblesse humaine, le peuple pourrait se faire grand mal, à lui et à d'autres ; c'est-à-dire à tout

le pays. A ce point de vue, on ferait donc bien de renoncer à vouloir commencer l'instruction agricole du peuple par des sortes d'universités, des journaux scientifiques à outrance, des moyens pratiques dispendieux, accessibles tout au plus aux amateurs et aux opulents.

Que chacun donc qui aime son pays et l'agriculture, qui en est la vie, l'honneur et la plus solide gloire, considère, en tout, les choses au point de vue de l'utile et du praticable pour le plus grand nombre. C'est là notre thèse constante, qu'on veuille bien nous en pardonner la répétition à cause de sa vérité et de son importance. Ainsi, qu'il y ait des journaux spéciaux en agriculture, savants tant que vous voudrez pour ceux qui peuvent les comprendre, grâce à leurs études collégiales ou spéciales ; mais, pour le peuple, à l'époque actuelle, et même plus tard, car le peuple n'ira jamais tout entier au collége ni aux hautes écoles, ce serait un grand mal social. Pour le peuple, des journaux agricoles qui disent simplement les choses nécessaires, sans remonter au déluge ni aux deux œufs de Lœda, pour vouloir tout expliquer scientifiquement ; c'est-à-dire sans bagage trop chimique, physiologique, géologique, botanique, zoologique, enfin sans tous les autres *giques* connus ou possibles ; voilà l'enseignement que la presse peut donner utilement au peuple : laissant le reste aux hautes écoles. A quoi donc servirait au peuple cette poussière olympique, puisqu'il ne peut ni ne doit aller en masse aux écoles savantes ?

Touchons maintenant au dernier moyen d'améliorer notre agriculture, et d'ouvrir une colonisation riche et immense ; c'est celui qu'offrent les deux grandes puissances sociales sans lesquelles les œuvres utiles et générales ne sont que partielles et d'un fruit médiocre. D'abord, au point de vue sous lequel nous avons envisagé notre sujet, il devient une de ces questions mixtes où le citoyen, le prêtre, peuvent et doivent se rencontrer, il nous semble, sans ombrage ni déplacement d'état. Nous voyons à l'étranger, en France nommément, des prêtres et des évêques figurer d'action et de paroles dans les intérêts si nobles de l'agriculture. Il n'y a pas lieu de dire ici pourquoi il n'en serait pas ainsi parmi nous, puisque la chose y existe depuis longtemps au vu et au su de tout le monde. Dans le territoire du Saguenay, dans les town-

ships de l'Est, dans la partie appelée *la colonisation de M. Mailloux*, laquelle s'étend aujourd'hui avec une émulation digne de tout éloge et pleine du plus bel espoir, le gouvernement, le citoyen et le prêtre, animés d'une même entente, ont rivalisé de zèle, et Dieu bénit visiblement leurs œuvres par des moissons prodigieuses, par des paroisses entières qui surgissent du milieu des forêts. Mais pour ôter tout raison de s'étonner à certains esprits touchant la participation du prêtre à des œuvres plus matérielles que morales, disons que le prêtre, comme Dieu qui l'a envoyé, se sert des voies humaines souvent pour arriver au but principal du salut éternel des âmes. Et comme l'agriculture bien réglée est assurément un moyen humain très propre à diminuer le vice et à favoriser la vertu, le prêtre n'est donc pas déplacé à dire son mot et à dévouer ses efforts dans l'intérêt de l'agriculture quand l'occasion lui en est donnée. De plus, rien qui défende au prêtre d'aider charitablement ses frères, même dans leurs intérêts purement temporels. Enfin, le prêtre est citoyen, qui en doute ? A ce titre, sans négliger les devoirs sacrés de son état, il peut, en agriculture comme dans tous les autres intérêts civils, agir et parler de son plein droit. Et voilà comment cette puissance sociale sert au fonctionnement général et utile de notre agriculture. L'autre puissance, c'est le gouvernement du pays. A lui la tâche directe d'étudier d'abord le caractère et les vrais besoins du peuple canadien sous le rapport agricole. Point de système *a priori*, ni importé tout fait de l'étranger. Il y a, dans le pays, comme nous l'avons dit, assez d'esprit et assez de ressources matérielles pour opérer un bien général et prompt par le moyen de la colonisation et de l'amélioration des fonds déjà cultivés. Tout dépend du point de départ pour rencontrer sûrement ce bien général et prompt. A certains égards, si l'on ne veut pas trop s'attacher aux formes et aux rouages à la mode du jour en tout, l'œuvre est aisée à commencer et à être menée à bonne fin. Si l'on déplace les choses de manière qu'on agisse comme pour un peuple et des besoins étrangers, mieux vaut laisser cette œuvre tout à fait à la protection de la providence et au zèle particulier.

Ainsi, que le gouvernement et nos chambres législatives commencent tout de bon à s'occuper de cette œuvre dans

un genre simple, modique et prompt ; à mesure que les forêts tomberont pour laisser prendre aux bûcherons un champ et une demeure, vous verrez aussitôt le prêtre, comme il le fait depuis qu'on s'intéresse à la colonisation, aller y fixer sa propre demeure et sanctifier ce lieu. Depuis dix ans seulement, malgré des obstacles qui devraient enfin cesser, comptez, dans tout le Canada catholique, combien de paroisses nouvelles se sont formées par ces premiers efforts réunies du citoyen, du gouvernement et du prêtre ?

On a vu avec douleur que les projets de loi présentés par MM. Cauchon et McMicken sur l'usure, n'ont pas trouvé, même dans nos chambres législatives, un appui victorieux. Quoi ! une mesure si morale et si utile à tous nos intérêts matériels et surtout à l'agriculture, céderait le pas à des intérêts privés ou à quelques lâchetés ? Si vous tolérez l'usure au degré scandaleux qu'elle a déjà atteint, dites-nous quand il sera temps de la réglementer avec plus d'espoir de succès ? Serait-ce une maxime accréditée aujourd'hui de laisser volontiers faire le mal sous le prétexte qu'on le réprimera plus tard ? C'est ce beau principe qui a mis l'Italie en feu et le monde en commotion. Non, que l'opinion publique, s'il le faut, au moyen de pétitions, vienne ranimer l'opinion législative et déjouer les faiblesses des intérêts privés. Dans un temps où tout canadien devrait prêter la main au bonheur du pays par l'agriculture, il y aurait de nos mandataires qui se refuseraient à ce concours indispensable ? La cupidité de quelques spéculateurs doit-elle empêcher l'exercice des devoirs de la législature ? Attendre encore une année, c'est donner une année de plus au progrès d'un chancre déjà assez funeste. Non, l'usure immmodérée, sans loi ni foi, ne souffre aucun délai. Par toutes les raisons les plus graves, nos honorables législateurs doivent prêcher d'exemple, et légiférer selon les vrais principes et non selon les écarts de la passion.

VI.

> " L'épi, c'est-à-dire le pain, voilà donc le blason des agriculteurs, les premiers nobles du monde."
>
> M. Darveau.

Avant de toucher aux préjugés et aux obstacles qui ont retardé le progrès de notre agriculture, il faut nécessairement dire un mot de l'émigration. Dans la pensée de notre gouvernement, si l'on en juge par les paroles de M. le Commissaire des Terres, en proposant son projet de loi sur la régie des terres de la couronne, il faudrait ranger l'émigration européenne au nombre des moyens d'agrandir et d'améliorer notre culture. Il nous paraît impossible d'accepter cette idée *in extenso*.

Sans doute, le Canada est aujourd'hui trop grand pour la population qui l'habite ; mais d'après les accroissements rapides qu'il prend, il viendra un jour où un grand peuple homogène le possédera, si on laisse la population actuelle à ses conditions naturelles, et si l'on augmente pour elle les garanties de bien-être auxquelles elle a droit avant les étrangers que l'émigration nous amènerait. Voyez les Etats-Unis, toujours à la veille de se scinder ou de se combatre par la nature diverse des races qui les habitent.

Cela n'arriverait pas, il est vrai, pour le Canada-français, si l'on avait soin du moins d'appeler une émigration aussi rapprochée que possible de la population indigène par la religion, les mœurs et la langue. Déjà exposés, comme nous le sommes par notre régime politique, à l'amalgame hétérogène de deux races, il semble qu'il serait tout-à-fait sage à notre gouvernement de ne point pousser plus loin les embarras et les maux qui résultent d'une population formée de toutes sortes d'éléments. Et si une partie de notre population a droit de n'être pas envahie par l'émigration étrangère, c'est bien la population canadienne-française, dont les pères ont conquis ce pays sur la barbarie avant que l'Anglais l'ait conquis par le hasard des combats.

Or, cette population canadienne-française, qui est pleine de sève et d'avenir, a besoin, pour prospérer sous tout rapport, des mêmes conditions qui l'ont amenée jus-

qu'à nos jours forte, morale et heureuse. C'est-à-dire que, s'il faut absolument de l'émigration, elle ne devrait être que conforme en religion, en caractère et en langage à la population indigène. Bien plus, cette émigration devrait comporter d'autres similitudes, mais secondaires, telles que la vocation agricole dont notre peuple a été gratifié visiblement par la Providence.

On se trompe en bien des choses aujourd'hui quoique, vivant assis en plein siècle des lumières, par la raison que les principes en tout sont altérés ou ignorés. On croit faire un peuple précisément parce qu'on réunit des familles sur un terrain donné. Ce n'est là qu'une opération toute physique, toute machinale. Des enfants qui font agir des automates sur une table donnent assez bien l'idée de ces brasseurs de populations en frais de former des peuples. Le maître, aujourd'hui, dans cet escamotage à grande échelle est Napoléon III, qui fait, défait, refait, en spéculation du moins, des royaumes, des annexions, des confédérations au jour le jour. Aucun sens moral n'entre dans ces combinaisons, aucune considération religieuse, mais la crainte, l'intérêt, la raison du lion, voilà les fils de ce mécanisme d'un nouveau genre. On a besoin de la Savoie pour protéger ses frontières, on l'a prend ; voilà la raison du lion. Le voisinage trop rapproché de l'Autriche incommode, on lui tue 60,000 hommes et à soi 50,000 ; voilà la raison de la crainte. On voulait un royaume de l'Italie centrale pour un Bonaparte ; voilà la raison d'intérêt. Et pourtant, disait-on, on n'avait combattu que pour une *idée !* C'était tout-à-fait chevaleresque ; voilà pourquoi 50,000 Français ont si bien versé leur sang. Mais, aujourd'hui qu'ils sont morts et que la fumée de la gloire s'est envolée avec la fumée des combats, on peut dédommager les vainqueurs par des provinces et des royaumes pris sur tout le monde, amis, ennemis et neutres. Et voilà, au dix-neuvième siècle, comment se font encore les peuples. C'est un retour à la barbarie et au paganisme, rien de plus. Pourquoi ? parce que les passions ont remplacé les principes. Et comment appelez-vous tout cela ? *de la politique !* Eh bien, faut-il quant à nous, peuple canadien, pour entrer dans les conditions étranges de cette politique, faut-il subir toutes sortes d'émigrations, bonnes ou mauvaises, par quelque raison isolée de pur in-

térêt matériel ? faut-il, nous et nos descendants, nous voir acculés sur notre propre sol pour faire place à des races propres peut-être qu'à ruiner nos intérêts et nos droits de tout genre ? Non, nos législateurs, de concert avec le peuple, doivent veiller rigoureusement à ce qu'il n'en soit pas ainsi. Les races d'hommes ne rentrent pas dans le régime des bestiaux. Choisissez-les, et ne réunissez que celles qui se conviennent avant tout au point de vue religieux, moral et matériel : puis, par surcroît, autant que possible, réunissez-les encore au point de vue du caractère, de la vocation sociale et du langage. De cette manière, vous aurez un peuple, même un grand peuple, comme vous le voulez, mais non des agglomérations factices ou des sortes de ménageries. Témoins, aujourd'hui, l'Italie et les Etats-Unis. L'un et l'autre de ces pays s'apprêtent à entrer en révolution, quand et comment en sortiront-ils ?

Quel mal y aurait-il que le Canada prît du temps à se développer selon ses lois naturelles, dès lors que vous le gouvernerez assez bien pour que le peuple qui l'habite, petit ou grand, ait le bien-être matériel, moral et religieux qui lui convient ? Mais, dit-on, le pays serait plus riche, plus renommé s'il offrait une masse de population comme dans les grands pays. Depuis quand ce qu'on appelle le peuple dans les grands pays est-il plus riche que dans les pays moindres ? Et la renommée, qu'est-elle, pour les parias de ces grands pays ? La vanité est puissante en tout, dans l'esprit du temps, mais elle n'a pas encore pu faire un peuple ni une société heureuse purement par le vent de la gloriole.

Quant à nous, appuyons-nous sur les principes et tout, ira mieux : c'est la règle universelle de toute bonne entreprise, par conséquent d'une bonne et sage émigration, si émigration est nécessaire.

Passons maintenant aux obstacles et aux préjugés touchant l'agriculture.

Nous allons étonner quelques-uns en formulant franchement que nous mettons au nombre des hommes à préjugés, en cette matière, ceux qui veulent commencer un enseignement agricole national par la création d'écoles savantes et coûteuses, propres seulement à quelques demi douzaines d'élèves dont le gouvernement paierait les frais

de pension en sus de toutes les autres charges de ces écoles. Vraiment, c'est bien la peine d'aller s'instruire à l'étranger pour en rapporter des imitations si peu faites pour nos besoins actuels. Une mesure en ce sens, dit-on, tend à venir devant nos Chambres. C'est un malheur et une billevésée que nos mandataires bien pensants devront suivre de près afin de les détourner à tout prix. Nous avons assez de notre organisme trop haut monté à l'égard de l'éducation populaire. Des centaines, des milliers d'enfants s'instruiraient utilement et suffisamment en plusieurs lieux, en agriculture comme autrement, sans ces créations faites à rebours des lois de l'enseignement, de la nature des choses et des besoins actuels du pays. Si c'est là commencer par la tête, il faut refaire les têtes qui sont accoutumées depuis le commencement du monde à procéder du simple au composé. Une université agricole, quand il n'y a point dans le pays d'écoles mêmes élémentaires dans cet ordre d'enseignement, c'est voir bien singulièrement les choses. Espérons qu'un tel plan restera pour le présent à l'état d'utopie.

Il ne s'agit point, encore une fois, pour les besoins agricoles du pays, à l'époque actuelle, d'élever la science au point qu'on l'a fait ailleurs. Voici quelques citations à ce sujet : elles sont empruntées à un écrivain français qui se rit comme nous et comme bien d'autres, de certaines améliorations savantes faites dans son pays sur divers objets se rattachant à l'agriculture. « Dieu avait fait des bœufs avec des cornes, dit-il, l'homme en a créé sans cornes. Les chevaux que l'on fait courir à Chantilly et à Epsom, sont des inventions de l'homme. Si la nature, ajoute-t-il, revenait sur la terre, elle ne reconnaîtrait plus son œuvre : elle trouverait la place prise par la *civilisation avancée.* Elle tomberait au milieu d'une société qui fabrique des anguilles, qui travaille aux générations spontanées, qui inocule des maladies artificielles à des oiseaux domestiques pour en faire des pâtés de foies gras ; pour laquelle le gibier atteint son point de perfection quand il sent le fromage, quand il marche au lieu de voler, et la race porcine et bovine, quand elle ne peut plus marcher.»

« L'industrie bovine, a dit un jour un maître d'école, ne connaît ni climats, ni saisons, ni soleil, ni orages. Ici, l'homme devient indépendant de Dieu, et apprend à se passer de lui.

» Apprendre à se passer de Dieu, ajoute l'auteur, est une pointe d'un très bon goût philosophique et *bovin !* En attendant, nous ne savons pas ce que nous autres hommes nous avons gagné à ce progrès des bœufs surchargés de graisse. Ce qu'il y a de certain, c'est que le bœuf dans la marmite du pauvre, coûte aujourd'hui deux fois plus cher qu'il ne lui coûtait autrefois. Saluez le progrès ! »

Voilà bien, dans cet échantillon, un aperçu de ce qu'on nous veut en agriculture quand on prétend *commencer par la tête.* Point d'amélioration saine et générale apparemment sans commencer par le progrès des bœufs gras et la haute science qui refait la nature et apprend à se passer de Dieu. C'est là ce qu'il faut au peuple et au pauvre, et penser autrement, dit-on, c'est n'y rien comprendre, c'est tout à fait indigne des lumières du siècle. Ah ! pauvres lumières et pauvre siècle, que vous rendez souvent pitoyables et nuisibles ceux que vous éclairez ! On fait instance actuellement auprès de notre Parlement pour l'engager à créer des écoles d'agriculture où la *science* et le *progrès* qui font les bœufs impotents et déroutent en tout la nature et Dieu, seront la base de l'enseignement. Il faut le dire, il y a parmi nous aujourd'hui, en plus d'un genre, des hommes ou trop savants ou trop dépourvus de réflexion. Ils ne veulent plus, en rien, que l'on commence par le commencement, mais par le progrès complet des choses. Il faut du *puff* partout et de l'étalage. Le naturel, le suffisant, le convenable leur fait peur. L'utile est condamné comme n'étant plus de ton : c'est trop commun, c'est roturier, c'est du moyen-âge. Il n'y a plus, on dirait, qu'une classe dans la société, qu'une école : la classe des esprits faux ou changeants, et l'école de la vanité et du déraisonnement. Une institution quelconque ne peut plus ni commencer ni se soutenir sans cela. On a tellement gâté l'esprit public qu'il réagit aujourd'hui sur ses maîtres, et qu'à tout prix il lui faut, comme chez la Rome païenne, *des spectacles et des petits pois ;* ajoutons, pour notre thèse, et des *bœufs gras* et du *puff.* Oui, les païens en savaient autant ; c'est dommage d'en être encore à les copier après vingt siècles de lumières chrétiennes et de bon sens rectifié par ces lumières.

En sera-t-il, devant nos chambres, touchant les plans agricoles qu'on leur soumet, ce qu'il en a été de l'usure ? Ira-t-on investir de la dignité des lois, des idées si peu en

harmonie avec le bien du peuple et avec les besoins du pauvre ? Il est bien à craindre qu'il en soit ainsi, vû l'influence qu'exerce sur un trop grand nombre le motif malheureux de l'intérêt privé et le désir de faire briller le pays au loin au dépens de son bien-être intérieur. Sans avoir l'air d'y songer, on sacrifie le peuple à la vanité de créations étrangères, propres tout au plus aux riches embarrassés de leurs richesses, ou à des Lucullus tourmentant la nature et Dieu pour satisfaire les caprices de leurs sens émoussés. Est-ce là cette tête par où nous devons commencer une régénération agricole en Canada ?

Non assurément : il n'est besoin parmi nous ni de cette science, ni de ce progrès pour ouvrir nos forêts et combattre la routine et les préjugés touchant l'art agricole. Art nécessairement simple, puisqu'il a été approprié au peuple par la Providence elle-même.

Les quelques feuillets relatifs à cet art que l'un de nos derniers Gouverneurs avait fait circuler à ses frais parmi le peuple, suffiraient même à donner une instruction suffisante pour le temps, si nos législateurs voulaient faire le reste. Ces feuillets touchaient précisément aux défauts de notre routine ou de notre insouciance. Ils étaient le travail d'un cultivateur canadien à l'aise. Ce cultivateur avait exécuté lui-même la théorie toute simple et judicieuse qu'il communiquait à ses compatriotes par la voie honorable de ce gouverneur bien intentionné et bien pensant en cette matière. Enfin, cette théorie était en harmonie avec notre climat, avec la nature de notre sol, avec les moyens dont peuvent disposer nos cultivateurs ordinaires. Outre donc les livrets utiles sur l'agriculture, dont nous avons déjà parlé, et tous écrits par des Canadiens, pour le climat et le sol canadiens, en proportion avec les ressources pécuniaires des agriculteurs canadiens, ces feuillets sur l'agriculture devraient être mis entre les mains de tous les enfants des écoles, par le moyen d'une bonne loi et d'une petite subvention à cette fin. Ce que l'on propose de dépenser pour une ou deux écoles de haut parage, couvriraient les frais de cet enseignement plus simple, mais général et plus utile. D'ailleurs, quant à ces écoles si élevées, vous avez déjà dans la ferme de Varennes et dans ce que vient d'établir le collége de Sainte-Anne, qui réunit précisément, sous un double rapport, ce dont le pays pourra

avoir besoin pour longtemps, vous avez ces écoles savantes au degré qu'il suffit pour qu'elles ne soient pas des créations faites malgré Minerve, malgré la nature et malgré Dieu.

Il y a bien d'autres choses que des utopies ou des emprunts forcés d'écoles et de science étrangères, qui doivent attirer ici l'attention et le zèle des amis de l'agriculture. Déraciner la routine, par quelques principes clairs et éprouvés ; combattre l'insouciance ou la paresse par voie d'autorité, s'il le faut, de la part des parents à l'égard de leurs fils, et de la part de la Législature à l'égard de tous ; corriger l'inconduite en la soumettant légalement, s'il le faut encore, aux travaux agricoles, qui rendront toujours mieux que les travaux forcés et la honte du pénitencier, voilà comment on peut en finir avec la routine, l'insouciance et l'inconduite. Quant à ceux qui peuvent facilement abandonner un préjugé par le simple raisonnement, il leur suffira de suivre les enseignements d'une bonne école, ou d'un lecteur populaire bien intentioné, ou d'un journal à la portée de tout le monde : les fermes-modèles, les expositions, telles que nous les avons indiquées, achèveront le reste. Déjà, on le sait, même ponr l'école de Sainte-Anne qui ne fait que de naître, la vue des beaux produits qu'elle a obtenus sur sa ferme, dans la moisson dernière, a fait ouvrir les yeux à tous les cultivateurs sensés qui les ont admirés. On leur a fait voir aussi que ce beau rendement ne coûtait pas aussi cher qu'on le pensait, et que tout compte réglé, il est resté et du profit et les plus belles espérances. C'est au point de départ, en agriculture comme en toute industrie, qu'il faut s'attendre aux sacrifices : bientôt ensuite viennent les résultats heureux. D'ailleurs, le goût aujourd'hui est à l'agriculture, plus qu'aux chantiers, aux pêcheries et à la navigation : c'est un bonheur. Profitons-en et les préjugés, l'insouciance ou la paresse céderont bientôt le terrain devant une guerre intelligente, vive, unanime et sans relâche.

Quel est le mal, après tout, dans notre agriculture ? peu de chose : quelques principes et quelques moyens simples peuvent y remédier. Voici : nos agriculteurs cultivent trop de champs à la fois. Ils ne s'appliquent pas assez aux assolements, à l'irrigation, aux labours profonds et répétés, aux rotations. Ils ne s'inquiètent pas assez non plus de

la nature du sol, des grains qui lui conviennent, des engrais qu'il exige. Et, quant aux moyens, souvent ils ne dépendent pas deux, mais de l'administration publique. Voilà à peu près, les principaux défauts de la routine. Donnez les principes contraires par un enseignement général, sans chimie ni physiologie, chose fort possible ; faites appliquer ces principes élémentaires dans les petites fermes de comté ou d'écoles, puis donnez les moyens qui ne dépendent pas du cultivateur, et vous régénérerez en quelques années le Canada au point de vue agricole. Essayez-le, c'en vaut la peine. Du moins, auriez-vous une excuse de nous détromper ou de vous détromper après essai fait. Jusque là, nous avons droit d'insister et de tenir à notre pensée.

CONCLUSION.

Un plan agricole et de colonisation qui réunirait comme moyens l'utilité des chemins de fer, des associations de secours à la façon de M. Drapeau, des écoles élémentaires et secondaires, où l'enseignement agricole serait de rigueur, des écoles spéciales, telles qu'à Sainte-Anne ; des fermes-modèles et des expositions à la manière de M. Casgrain ; un enseignement simple, tel que celui de feu M. Perrault, et autres que nous avons cités ; des journaux clairs et pratiques dans leurs renseignements ; une loi d'usure sage et chrétienne ; un concours puissant prêté par le gouvernement et le clergé, des chemins ouverts partout au sein des forêts ; des terres à bas prix et des secours de tout genre aux premiers colons : un tel plan, facile, n'en doutons point, ferait à jamais la force et l'honneur du pays. Et sous le rapport matériel et moral, chose inséparable dans tout pays chrétien, un tel plan, mis en œuvre sérieusement, conserverait nos mœurs, la simplicité de nos goûts et de nos usages, l'esprit de foi et d'honnêteté ; détournerait les ravages du luxe et de la vie molle ; ranimerait les santés délabrées et les corps ruinés par les travaux des chantiers et de leurs vices ; fermerait la plaie de l'émigration, chez nos voisins, si funeste à la foi de nos pères ; donnerait au pauvre son pain de tous les jours et couperait toute issue au paupérisme et aux insurrections suscitées par la faim ou par l'oisiveté.

De plus, un tel plan a tous ses moyens d'exécution

dans le pays ; l'esprit pour le diriger, l'argent public et privé pour l'alimenter, des hommes forts et courageux pour l'opérer, un climat sain, des terres fécondes et plus qu'il n'en faut pour l'exercer ; enfin, et par dessous tout, Dieu pour le faire produire et prospérer. *Deus autem incrementum dedit.*

Cette croisade exécutée, qu'on dise ensuite qu'il n'y avait pas d'heureux à faire sur la terre du Canada avec tout le bonheur qu'on y a laissé perdre.